

PAYS DU LUNEVILLOIS

RAPPORT D'ACTIVITES 2020



Ce rapport d'activité de l'année 2020 revêt un caractère un peu particulier. Les conditions sanitaires liées à la pandémie du COVID ont quelque peu désorganisé les orientations fixées. L'équipe du PÉTR du Pays du Lunévillois a tout mis en œuvre pour minimiser au maximum les effets de cette pandémie et assurer du mieux qu'elle a pu la réalisation de ces missions.

Le Pays du Lunévillois : au service d'un territoire de projets

Le Pays du Lunévillois, structuré sous la forme d'un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), est composé de quatre intercommunalités (Communauté de communes de Meurthe-Mortagne-Moselle, Communauté de communes du Pays du Sânon, Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et Communauté de communes de Vezouze en Piémont) situées au Sud-Est de l'agglomération nancéienne et à la pointe Sud-Est du département de la Meurthe-et-Moselle. Il compte près de 80 000 habitants.



Il a vocation à fédérer et mobiliser les forces vives au service du développement du territoire. Ainsi, le Pays du Lunévillois anime, coordonne ou construit les actions définies dans son projet de territoire et assure l'ingénierie pour les porteurs de projets.

En 2020, les coopérations au sein du Pays du Lunévillois ont notamment permis de lancer le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique pour le bien des EPCI du territoire. Les activités liées aux missions du Pays du Lunévillois se sont poursuivies et confortées en matière de **politique de développement touristique, de rénovation énergétique, de mobilités et d'accompagnement des porteurs de projets publics ou privés.**

L'évaluation du projet de territoire et des contractualisations avec l'État, la Région, le Département et l'Union européenne participent également aux activités du Pays du Lunévillois. Le démarrage de cette évaluation a pu avoir lieu en cette fin d'année.

LE PROJET DE TERRITOIRE

Un projet politique adopté en mai 2016

Des outils pour des projets, des actions



Une équipe qui travaille au quotidien avec les équipes des communautés de communes.



Géraud COUSTANS (3 jours)
Coordonnateur du Contrat Local de Santé
geraud.coustans@payslunevillois.com
03 83 77 61 64

Catherine ROUGER (2,5 j)
Coordonnatrice du Conseil Local de Santé Mentale
catherine.rouger@payslunevillois.com
03 83 92 24 42

et Nathalie GONFRAY (1,25 j)
Secrétaire du Conseil Local de Santé Mentale

Odile BEGORRE – MAIRE

Directrice

odile.begorre-maire@payslunevillois.com

03 83 77 72 77

Angélique MOUTENET

Ambassadrice de la Mobilité Durable
angelique.moutenet@payslunevillois.com

Julien VIEILLE

Chargé d'opération électromobilité et mobilité active

julien.vieille@payslunevillois.com

03 83 77 61 83

Services supports

Evelyne PEYNOT (28h)

Secrétariat dont celui des assemblées
secretariat@payslunevillois.com
03 83 77 72 72

Audrey BELIN (30h)

Assistante de gestion financière et administrative
audrey.belin@payslunevillois.com
03 83 77 72 71

Plateforme Territoriale Rénovation énergétique

Julien Vieille

Animateur

julien.vieille@payslunevillois.com

03 83 77 61 83

et les équipes des CC
Adrien, Cédric,
Céline, Marie-Claire, Mathieu
et les équipes de l'association LER et OKTAVE

Etienne MAIRE

Conseiller Energie Partagée

etienne.maire@payslunevillois.com

03 83 77 61 82

Groupe d'Action Locale

Leader

Animateur/trice poste vacant
Laurence AUBIN jusqu'en août 2020

Sabrina HERLET

Gestionnaire LEADER

sabrina.herlet@payslunevillois.com

03 83 77 72 76

TOURISME

Florence COLIN

Directrice

florence.colin@payslunevillois.com

03 83 74 06 55 (Lunéville)

03 83 75 13 37 (Baccarat)

+ la mise à disposition d'agents de la CCTLB et de CCVP
Sébastien, Ludovic, Céline, Alice, Amandine,
Gauthier, Jacqueline et des saisonniers
Association Val de Mortagne
Marie-Claire

Cette équipe a accueilli durant cette année, différents stagiaires issus de formations très diverses, venant en appui des différents services mais pour lesquels les membres de l'équipe prennent de leur temps pour les accompagner dans l'apprentissage de leurs fonctions.

1

***CONTRAT LOCAL
DE SANTE***

Un programme bouleversé par les conditions sanitaires

Le Contrat Local de Santé a permis au Lunévillois de répondre plus rapidement à l'émergence des enjeux inhérents à la crise sanitaire, notamment grâce à la préexistante d'une dynamique de coopération et de travail entre les structures et acteurs en « Santé » du territoire.

Organisation ordinaire du CLS	Covid -19
Comité de Pilotage	Réunion téléphonique hebdomadaire Covid-19
Groupes de travail	Interruption des réunions
Groupes opérationnels	Maintenu lorsque possible

Une coopération efficace

L'émergence du Contrat Local de Santé et sa co-construction ont permis au territoire de profiter de cette émulation pour affronter ces conditions sanitaires de façon collective et efficace. Le Pays du Lunévillois a coordonné les principales actions pour maîtriser au mieux la crise sanitaire et assurer la communication. Le collectif mis en place a permis une réactivité dans les réponses à apporter au contexte sanitaire.

Des actions qui se poursuivent

	Nombre d'actions
Actions finalisées ou en voie	8 actions
Actions en cours ou partiellement terminées (> 20 % étapes)	13 actions
Actions à relancer ou lancer	12 actions

Actions reportées suite à la crise sanitaire

Actions n° et intitulé	Description	Effet crise sanitaire
1.2.3 Employeurs en santé du Lunévillois	Fédérer les employeurs sanitaires et médico-sociaux du Lunévillois au sein d'un groupement d'employeur.	La Covid-19 a retardée la mise en place des réunions et du groupement.
2.2.1 Journée de sensibilisation aux situations d'handicap	Proposer une journée sur site afin de partager le savoir et les techniques entre professionnels et aidants.	Difficulté à organiser ce type de rencontre en l'état actuel.
3.2.1 Dispositif « Inspire »	Développer des espaces sportifs sans tabac.	Les évènements sportifs sont prorogés ou à huit-clos
3.4.1 Prescri'mouv	Déploiement de l'activité physique adaptée prescrite dans le traitement de certaines pathologies	Report des étapes prévu pour 2020 car Chômage partiel au GESAL 54 (porteur de l'action).
5.2.1 Formation aux premiers secours en « Santé mentale »	Proposer une formation aux premiers secours en santé mentale aux professionnels et habitant du Lunévillois	La formation a pris du retard du fait de la crise sanitaire

Actions finalisées ou en cours de finalisation

Actions n° et intitulé	Description	Précisions
1.1.1 Communication	Améliorer la lisibilité, l'accès à l'information des offres de services et dispositifs existants - Créer un espace de communication simplifié pour les actions du CLS.	Le Pays du Lunévillois a profité de la crise sanitaire pour mettre en place un espace informatique dédié au CLS par le biais de son site internet et d'une carte interactive.
1.2.1 Enquête départ des professionnels	Appréhender et analyser la mobilité des professionnels du territoire du Pays du Lunévillois.	La première version de l'enquête a été rédigée en collaboration avec JBT, elle doit passer en groupe de travail.
1.2.2 Passeport-pro du Lunévillois	Rédiger un kit d'accueil à destination des professionnels de santé du territoire afin de promouvoir le Lunévillois.	Le Kit d'accueil est rédigé et sera prochainement communiqué.
1.3.1 Plateforme Territoriale d'appui	Améliorer l'accompagnement des situations individuelles complexes	Action d'ores et déjà finalisée avant la Covid-19
2.1.3 Expose ton avenir	Proposer un moment de partage et de culture entre les jeunes et les métiers de la santé.	Des ateliers ont pu être mis en place début 2021 (à la place 2020) mais faire intervenir des professionnels et déplacer les jeunes n'a pas été possible.
3.6.1 Education à la santé	Mettre en place des modules d'éducation à la santé proposés par les professionnels du territoire pour une meilleure utilisation du système de santé.	Le module a été retravailler afin de s'inscrire dans la lutte contre la Covid-19.
4.2.1 Cabine de téléconsultation	Une expérimentation des dispositifs de télémédecine et d'appui à la santé au travail.	Réponse à un AAP européen et installation en mars 2021, aujourd'hui en phase de test.
5.1.1 Consultation souffrance et Travail	Proposer un moment de consultation à toute personne en situation de souffrance en lien avec le travail. Qui a besoin de soutien spécifique médical et/ou psychologique. Quels que soient son secteur d'activité.	La Consultation est lancée depuis la mi-mars 2021. Elle est faite au sein du Centre Hospitalier de Lunéville

FOCUS SUR L'ACTION : CABINE DE TÉLÉCONSULTATION

Le projet consiste à expérimenter l'installation d'une cabine de téléconsultation sur la ville de Baccarat afin de répondre aux attentes de la population et des entreprises sur l'accès à un professionnel de santé.

L'entreprise française H4D a été retenue car elle est la seule du marché à proposer une telle innovation.



Longueur: 191cm
Largeur: 121cm
Hauteur: 220cm
Poids: 260 Kg

	TELECONSULTATION CLINIQUE	BILAN AUTONOME
Échelle visuelle analogique (évaluation de la douleur)	✓	✓
Tension artérielle	✓	✓
Fréquence cardiaque	✓	✓
Taux d'oxygène dans le sang	✓	✓
Taille, poids, IMC	✓	✓
Température	✓	✓
Tests visuels (Amsler, acuité visuelle)	✓	✓
Test auditif	✓	✓
ECG	✓	
Stéthoscope	✓	
Otoscope	✓	
Dermatoscope	✓	
Rétinographe*	✓	
Glucomètre*	✓	
Caméra PTE** (Pilotage et Zoom)	✓	

FOCUS SUR L'ACTION : CABINE DE TÉLÉCONSULTATION

La cabine est en place à la Maison Hospitalière de Baccarat (MHB) depuis le mois de mars et en test depuis le mois d'avril avec les partenaires et porteur de l'action (La MHB et l'hôpital de Lunéville).

En complément de cette phase de test, le Pays du Lunévillois et ses partenaires prospectent actuellement d'avantages de professionnels de santé, entreprises (Santé au travail), spécialistes, ...



SANTÉ AU TRAVAIL

Accès à un médecin du travail (VIP, multisites...)
&
Prestation d'infirmierie en santé au travail



MÉDECINE DE SOINS

Accès à un médecin généraliste et à un mode de bilan autonome



PRÉVENTION

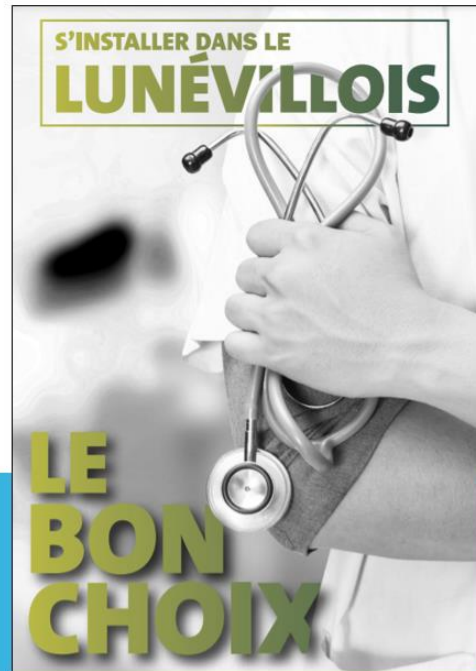
Accès à des actions de prévention thématiques liées aux risques cardiovasculaires et à une prise en charge médicale personnalisée

FOCUS SUR L'ACTION : PASSEPORT PRO DU LUNÉVILLOIS

Dans le cadre de l'action 1.2.2 : Passerport pro du Lunévillois

Le Pays du Lunévillois et le GHEMM ont travaillé à la rédaction d'un kit d'accueil à destination des nouveaux professionnels de santé.

L'objectif de ce document est de promouvoir le territoire en tant que lieu d'exercice mais aussi de vie.



Jeunes diplômés dans une profession médicale ou paramédicale, Praticiens expérimentés, internes,

vous souhaitez exercer dans un cadre de vie agréable, et dans les meilleures conditions, conciliant vie professionnelle et familiale. Le Lunévillois vous en offre la possibilité !

Un numéro unique d'accompagnement à l'installation

Votre temps est compté, vous avez à votre disposition « La Passerelle Lorraine », un dispositif d'accompagnement au projet professionnel à l'installation pour répondre à toutes vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

Dispositif passerelle
Département de Médecine Générale
Medecine-lespasserelle-contact@univ-lorraine.fr



Le Lunévillois : Un environnement médical innovant et accueillant.

En vous installant dans le Lunévillois vous pourrez compter sur un maillage dense de réseaux professionnels pour vous assister dans votre pratique, notamment dans les situations d'urgence. Selon votre lieu d'installation, vous pourrez bénéficier d'aides à l'installation et/ou d'exonérations fiscales. Si vous souhaitez exercer en mode pluriprofessionnel, vous serez accompagné pour la mise en œuvre de votre projet.

Pour plus d'information sur les aides :
<https://www.grand-est.paps.sante.fr>

En véritable facilitateur le Lunévillois encourage et conduit des innovations en santé. Vous trouverez sur le territoire une dynamique de projets et partenariale en matière de nouvelles technologies, d'offres en santé (parcours Médisis, ...) dont l'objectif est de répondre aux besoins des patients et des professionnels de santé.



UN PROJET DE VIE

Une installation réussie ne se conçoit pas indépendamment d'un projet de vie, c'est pourquoi vous trouverez dans le Lunévillois un accompagnement personnalisé dans vos démarches de la vie courante et familiale :

- Recherche d'un logement adapté à vos attentes.
- Recherche de solution de garde d'enfants.
- Disponibilité de moyens de transports doux, tels que des véhicules électriques en auto-partage...

UNE OFFRE MÉDICALE / SANITAIRE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Les institutions publiques soutiennent et accompagnent les projets de regroupement de professionnels sur l'ensemble du territoire du Lunévillois. L'objectif est de proposer un maillage cohérent des structures afin de répondre aux attentes des professionnels et des patients du Lunévillois. Dans le même temps le Pays du Lunévillois accompagne l'installation de cabines de télé-médecine appelées à se déployer dans tout son périmètre.

Parole de professionnel

Docteur C.B. Médecin généraliste
Installé depuis début 2019 sur le Lunévillois

« LA PRÉSENCE DE SPÉCIALISTES DANS TOUTES LES DISCIPLINES ET DE PROFESSIONNELS PARAMÉDICAUX CONSTITUE UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR NOUS. »

Paysage médical DU LUNÉVILLOIS

Localisation des établissements hospitaliers et des établissements en psychiatrie sur le territoire

ETABLISSEMENT PUBLICS

- Centre Hospitalier
- Etablissement soins longue durée
- Service d'urgences
- Maison des addictions (entendue de Nancy)

ETABLISSEMENT PRIVÉS

- Etablissement soins courte durée
- Etablissement soins suite et réadaptation

MAISON DE SANTÉ MAISON MÉDICALE



Le Lunévillois c'est aussi :

- * Une permanence des soins et une organisation des gardes à l'échelle du Lunévillois.
- * 70 médecins généralistes
- * 22 médecins spécialistes
- * 33 pharmacies
- * Une Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) afin d'accompagner les professionnels dans les situations complexes.
- * Un service d'hospitalisation de patient à domicile sur prescription (HADALU).
- * Un taux d'équipement en soins infirmiers à domicile supérieur au niveau départemental et régional.
- * Un Contrat Local de Santé réunissant l'ensemble des acteurs de la santé du Lunévillois autour d'un projet commun.
- * Une organisation territoriale coordonnée dans la prise en charge de la vieillesse et du handicap.

FOCUS SUR L'ACTION : CONSULTATION SOUFFRANCE ET TRAVAIL

CONSULTATION SOUFFRANCE & TRAVAIL

PAYS DU LUNÉVILLOIS



**Consultation
Souffrance et travail**

CENTRE HOSPITALIER
DE LUNÉVILLE

CONTACTS

Vous pouvez contacter le
secrétariat de la consultation
spécialisée :

03 83 76 13 64

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
st@ch.luneville.fr

Centre Hospitalier de Lunéville
à rue Grandet 54300 Lunéville

CETTE CONSULTATION S'ADRESSE :

A toute personne en situation de souffrance en lien avec le travail.
Qui a besoin de soutien spécifique médical et/ou psychologique.
Quels que soient son secteur d'activité (privé ou public) et son statut (salarié, travailleur indépendant, sans emploi, en arrêt maladie...).



CONSULTATION SOUFFRANCE & TRAVAIL



10 km

LA CONSULTATION EST GRATUITE

LA CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS EST COUVERTE PAR LE SECRET MÉDICAL.

Les personnes sont reçues en consultation par le médecin coordinateur.

Elles peuvent être orientées ensuite vers les psychologues de l'équipe.

De plus, en fonction des situations et besoins de chaque personne, des conseils adaptés et/ou des orientations vers une structure de soins ou médico-sociale ou juridique, voire d'insertion professionnelle ou de maintien dans l'emploi, peuvent être proposés.

“

La consultation Souffrance et Travail est assurée par une équipe constituée :

- d'un médecin coordinateur
- de deux psychologues

tous trois spécialisés en psychodynamique du travail

- d'une secrétaire

”




Niveau des Préfets de la Communauté de Communes du Pays de Lunéville
Groupe de Travail Souffrance et Travail
Secrétariat
st@ch.luneville.fr
03 83 76 13 64

Le projet va permettre à terme l'ouverture de consultation au sein de l'hôpital de Lunéville. C'est une réponse inédite aux situations de souffrance et travail dans le Département.

2

***MOBILITES
TRANSPORTS***

LE PAYS DU LUNEVILLOIS AUTORITE ORGANISATRICE DE MOBILITE (AOM)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le PETR du Pays du Lunévillois exerce la compétence Mobilité transport pour le compte de ses communautés de communes membres et à ce titre perçoit le versement mobilité de l'ensemble des employeurs de 11 salariés et plus.

Fin 2018, le PETR du Pays du Lunévillois a candidaté, avec le soutien de la Multipole Nancy Sud Lorraine, à l'appel à manifestation d'intérêt national **TENMOD 2019**.

L'appel à projets favorise la mise en œuvre par les **territoires peu denses, ruraux et de montagne** de projets de **mobilités quotidiennes, durables, pour tous, innovantes** sur le plan technique et/ou sociétal et/ou de la gouvernance du point de vue des projets déjà développés sur le territoire, répondant à un **besoin local**.

En 2018, deux relevés ont été effectués. Ce sont près de 53 territoires qui étaient lauréats. En 2019, un relevé a été effectué et le Pays du Lunévillois est l'un des 8 territoires lauréats complémentaires.

Le projet « Mobilis » a été conçu comme un complément à l'offre de service déjà existante sur le territoire, à savoir :

- Une agence de mobilité transport en lien avec le développement du SIM régional* ;
- Délégation de service public pour les lignes régulières ville centre et agglomérée* ;
- L'organisation des services de transports à la demande* ;
- Le déploiement de travaux d'aménagement autour de gares et Halte-gares : espaces multimodaux ;
- La Location de Vélo à assistance électrique ;
- Développement de bornes de recharge pour véhicules électriques.

(*des rapports d'activités spécifiques sont à votre disposition pour ces services)



Les objectifs du projet MOBILIS

La volonté politique de réduire l'autosolisme

La volonté politique de réduire la mobilité subie et le nombre de captifs

**des expérimentations (en fonctionnement)
financées par l'ADEME**

**Mobilité
domicile -
travail**

**Mobilité
solidaire**

**L'auto-
partage**

**Auto-stop
organisé**



En réflexion

Mobilité domicile – travail : l'expérience KLAXIT

La première expérimentation proposée a comme objectif de densifier l'utilisation du covoiturage pour les trajets domicile/travail. En effet, la prise de compétence par le Pays du Lunévillois s'est accompagnée de l'instauration du versement transport (devenu versement mobilité) auprès des employeurs de plus de onze salariés sur le territoire. Il est donc essentiel que des solutions de mobilités puissent être travaillées avec les employeurs pour répondre à leurs préoccupations.

Ainsi, une convention définissant les conditions de partenariat pour l'expérimentation avec l'entreprise KLAXIT est signée en mars 2019. Elle propose une solution innovante de mise en relation d'utilisateurs dans le cadre des déplacements de covoiturage domicile-travail en subventionnant des trajets par la Collectivité, en garantissant le retour en cas d'indisponibilité du chauffeur.

L'expérimentation répond à un double objectif, à savoir répondre aux demandes exprimées par les employeurs de proposer des solutions diminuant l'autosolisme et créer des lignes régulières sur le territoire grâce aux salariés. Cette solution teste également l'effet d'incitations financières sur le développement du covoiturage domicile-travail sur un territoire comme le Lunévillois.



Trajet GRATUIT pour le passager et 4€ min. pour le conducteur

Trajets financés par le Pays du Lunévillois dans la limite de 2 trajets par jour



Application « ouverte » conçue pour le domicile-travail



Cercle de confiance des entreprises partenaires



Méthodologie d'accompagnement au changement



MASSE CRITIQUE LOCALE DE COVOITURAGE

Déplacements domicile-travail

Mise en place d'une application de covoiturage pour les trajets du quotidien avec la société Klaxit

- Convention signée mars 2019 pour 9 mois
- Lancement de l'expérimentation mai 2019 (2400 salariés sensibilisés) :
 - Campagne Klaxit sur 3 sites du territoire : Cristallerie de Baccarat, Cora de Lunéville et Hôpital de Lunéville.
 - Campagne Pays Lunévillois (courriers, rencontres, livraisons affiches/flyers) : Lunama Leclerc, Lorraine Cosmétique, EHPAD Gerbéviller, Cirey/Vezouze, Badonviller, Banque CIC Est, Pole Emploi, Intermarché, Lepage Granit, Communauté de communes, ...
- Communiqué de presse, parutions à travers plusieurs médias : France Bleue, L'Est Républicain, Le Monde, Le Monde Entreprise, LinkedIn/Facebook Klaxit.
- Avenant de prolongation de la convention jusqu'au 31/12/2020
- Poursuite du partenariat jusqu'au 31/12/2021 (signature d'une nouvelle offre)



Application « ouverte » conçue pour le domicile-travail



Cercle de confiance des entreprises partenaires

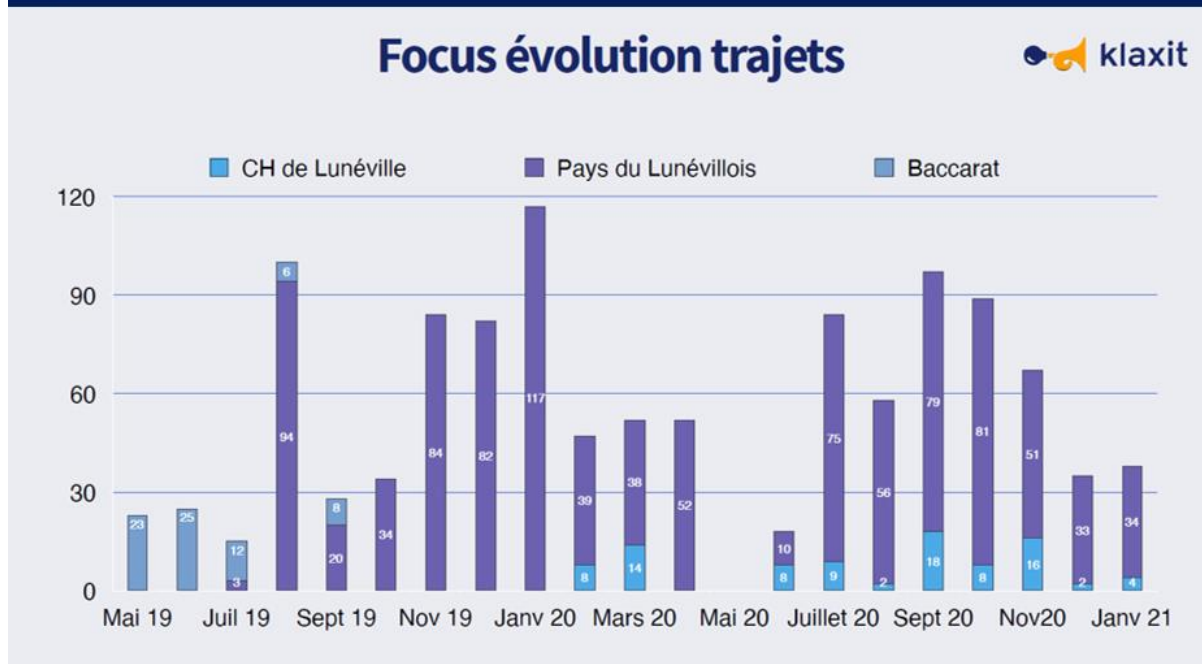


Méthodologie d'accompagnement au changement



MASSE CRITIQUE LOCALE DE COVOITURAGE

Déplacements domicile-travail



Déplacements domicile-travail

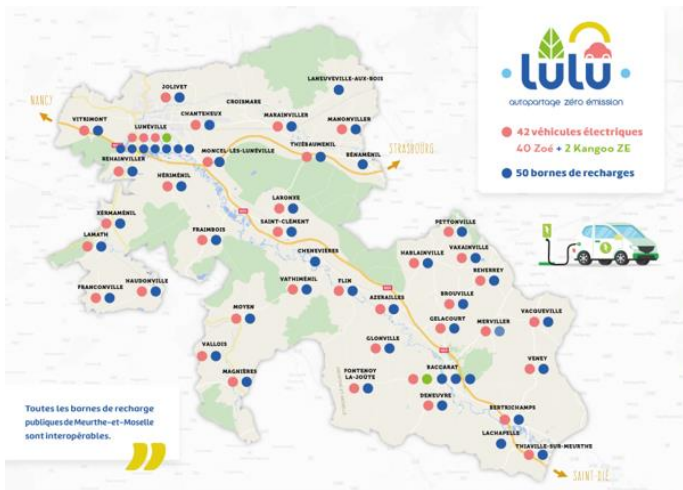


L'autopartage : LULU

Une expérimentation démarrée en 2019, est portée conjointement par la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) et le Pays du Lunévillois sur de l'autopartage électrique.

Le principe : la mise à disposition d'un véhicule électrique et de sa borne de recharge par commune de la CCTLB. Les véhicules disponibles serviront aux communes, aux professionnels, aux associations et aux habitants par des modalités de location qui seront préétablies.

La CCTLB porte l'investissement et le Pays du Lunévillois assurera la gestion de ce service. L'opérateur de gestion est la société Clem.



- Service de véhicules électriques mis au service de la communauté
- Réservation via www.lulu-autopartage.fr ou l'application « Lulu »
- Pour les habitants du territoire de la CCTLB
- Usage occasionnel
- Respect des règles de partage



L'autopartage : Lulu

COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de
Lunéville à Baccarat

- **CCTLB**

Porteur du projet et des investissements
Propriétaire des véhicules et des bornes de recharge



- **Izivia**

Opérateur des bornes



- **Citeos**

Gestionnaire des bornes : chargé de l'achat, de la pose et du suivi des bornes



- **Renault**

chargé de l'entretien des véhicules (révision annuelle et réparations couvertes par la garantie)



- **Pays du Lunévillois**

Autorité organisatrice de la mobilité (AOM)
Gestionnaire du service
Propriétaire des boîtes à clefs



- **Clem'**

Prestataire de service : chargé de la mise en place des outils et du suivi de création des comptes, des réservations et de la facturation des usagers (marché UGAP)



- **Ines**

Prestataire de service : chargé de l'entretien et de la petite maintenance des véhicules (marché public)



- **Enercoop**

Fournisseur d'énergie



L'autopartage : Lulu



Service mis en place : 42 stations d'autopartage

répartis sur 37 communes :

- 40 Zoé et 2 Kangoo
- 1 station de recharge avec 2 points de charge
- 1 boîte à clef
- 2 arceaux vélo

Démarrage partiel en

Septembre 2020

(au lieu d'avril) puis montée en puissance



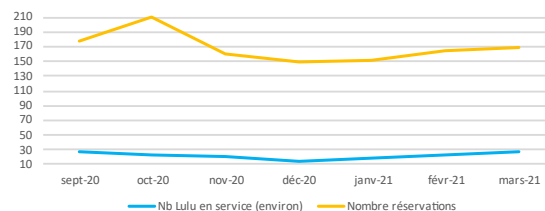
L'autopartage : Lulu



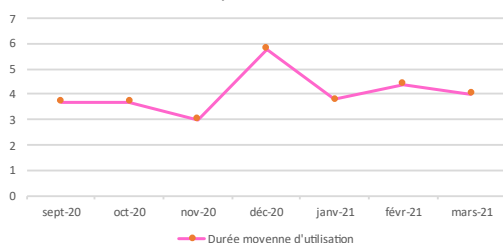
Bilan mars 2021

- Etat stations : 4 à finaliser, 5 dysfonctionnement communication véhicule<=>borne
- 320 comptes actifs / 81 comptes «abonnement»
- Statistiques (moyenne 7 mois): 170 réservations/mois- 4 heure d'utilisation/réservation- 75 km moyen parcourus

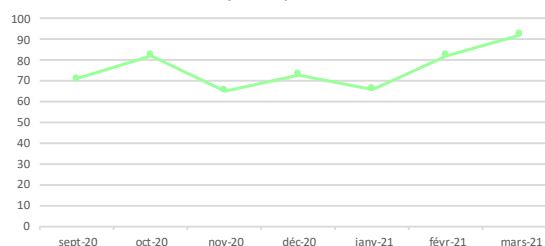
Evolution mensuelle des stations en service et du nombre de réservation



Durée moyenne d'utilisation Lulu



Distance moyenne parcourue en Lulu en km

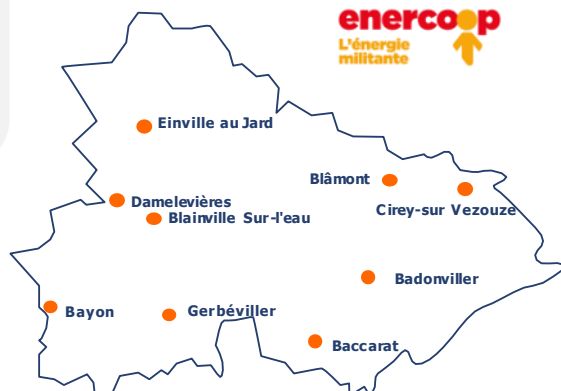


Installation de bornes de recharge électrique

Dans le cadre de sa labellisation "Territoire à énergie positive pour la croissance verte", le Pays du Lunévillois a installé 10 bornes de recharge électrique sur son territoire. Celles-ci ont été mises en service au cours de l'automne 2020 et viennent compléter les 50 bornes de recharge de la communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat (dans le cadre du service d'autopartage Lulu).

10 bornes de recharge électrique

- Implantation dans les communes principales du territoire
- 2 points de charges par borne soit un total de **20 points de charges**
- Commande d'un pass auprès de l'opérateur (actuellement IZIVIA)
- Tarif : **0,5 €/30 minutes (4h maximum)**
- Accès sur les bornes publiques de Meurthe et Moselle
- Puissance nominale de 22 kW
- Energie 100% française et renouvelable



Toutes les informations sur : <https://www.pays-lunevillois.com/solutionsdans-le-lunevillois>

Les travaux de l'espace multimodal autour de la gare de Baccarat



Mobilité solidaire : MOBICOOP

Une troisième expérimentation est portée conjointement par la Communauté de Communes de Veuzouze en Piémont (CCVP) et le Pays du Lunévillois sur une offre de mobilité solidaire. A la suite d'une étude lancée auprès de sa population, la CCVP souhaite faire émerger sur son territoire une solution innovante en s'appuyant sur la solidarité des habitants du territoire. Les premières discussions avec la coopérative Mobicoop sont organisées depuis mi-2019.

Le lancement devrait être effectif courant 2021 suite au retard dû aux conditions sanitaires.

Auto-stop organisé : MOBICOOP-RezoPouce

L'objectif est d'organiser un mode de déplacements spontané selon le dispositif RezoPouce avec :

- Une mise en réseau d'autostoppeurs et d'automobilistes, inscrits et donc identifiés, dans une optique de mise en sécurité de la pratique ;
- Un encadrement de la pratique (définition et rédaction d'une charte/conditions d'assurance clairement établies/gestion et animation du réseau...);
- La distribution de kits d'autostops auprès des autostoppeurs (fiches destinations) et automobilistes (macaron à coller sur le pare-brise);
- Des arrêts clairement identifiés par une signalisation spécifique, positionnés à des endroits «stratégiques» (entrée de villes, polarités...) et sécurisés;
- Une application smartphone permettant d'anticiper la réalisation de son trajet et de faciliter la mise en relation;

- Un sentiment de sécurité accru puisque l'autostoppeur a la possibilité d'envoyer par SMS le numéro d'immatriculation du véhicule.

Le lancement effectif devrait avoir lieu courant de l'année 2021.

Animation 2020

- 1^{ère} participation du Pays du Lunévillois au défi « J'y vais ! » du 14 au 27 septembre 2020 :

Le Pays du Lunévillois a participé pour la première fois en 2020 au défi « J'y vais » et plus particulièrement à sa déclinaison « Au boulot, j'y vais autrement ! » organisé sur la Région Grand Est. Au côté de 23 autres structures, ce défi a mobilisé sur le territoire du Pays du Lunévillois six équipes et une trentaine de participants :

- "Baccarat Ville & Co" (photo ci-dessous de l'équipe mixte d'agents de la commune et de citoyens) : 3^{ème} de toutes les équipes multimodales du Grand Est (sans distinction d'effectifs)
- La Communauté de communes de Lunéville à Baccarat
- L'association LER (Lorraine Énergie Renouvelable) située à Blâmont
- La société Carrefour Supply Chain basée à Moncel-Lès-Lunéville
- L'association VéloLun'
- Le Pays du Lunévillois

Un total de 9000 km a été réalisé conformément aux règles du défi (marche, vélo, transport en commun, covoiturage, ...) pour plus de 400 kg de CO2 économisés.

Pour le Pays du Lunévillois, **ce défi constitue une intéressante opportunité de prise de contact avec les employeurs** du territoire et notamment ceux concernés par le versement mobilité. À ce titre, un courrier recensant les actualités de la mobilité, dont le défi, a été envoyé à une centaine d'employeurs en août 2020.



Equipe « Baccarat Ville & Co »

- Autres actions de sensibilisation à la mobilité :

En 2020, plusieurs actions de sensibilisation et d'information à la mobilité et aux transports ont été réalisées sur le territoire. Ces actions ont comme objectif de faire connaître l'offre de transport existante sur le territoire afin de permettre aux personnes isolées de bénéficier de solutions de déplacements mais également de modifier les pratiques d'autosolisme au profit de mode de déplacements durables. Les actions de sensibilisation s'appuient sur le support de présentation réalisé en interne et dénommé « Le bouquet mobilité du Pays du Lunévillois ».

Au total en 2020, un peu plus de **150 personnes** ont été sensibilisées à l'offre de transports et de mobilité du Lunévillois. Parmi les structures rencontrées figurent notamment la Mission Locale, le CIDFF, les agents des médiathèques de Lunéville à Baccarat. Deux évènements en septembre 2020 sont venus compléter ces actions : **la Journée du Développement Durable** place Léopold à Lunéville et une journée de sensibilisation au **CORA de Moncel-Lès-Lunéville** organisé dans le cadre de la semaine de la mobilité par le délégataire du service de transport urbain Bus Est (Transdev).

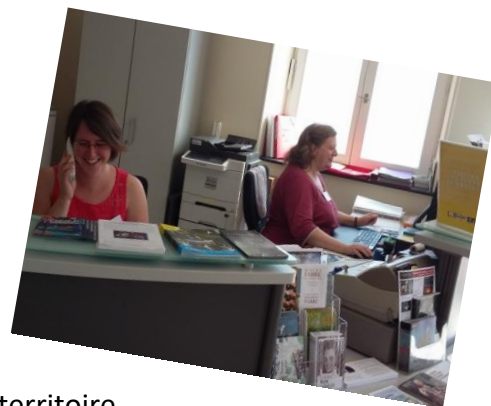
3

TOURISME




TOURISME EN
LUNÉVILLOIS
Un concentré de Lorraine !

4 bureaux d'informations touristiques



 4 portes d'entrées sur le territoire

 4 lieux pour recevoir

 4 lieux pour informer



L'accueil touristique

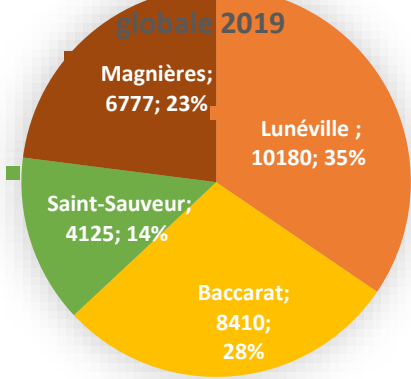
En 2019, la Maison du Tourisme du Pays du Lunévillois a accueilli 30 048 personnes. (soit +8% par rapport à 2018).

Cependant les conditions sanitaires liées au COVID 19 et notamment les confinements successifs ont impactés les chiffres de fréquentations.

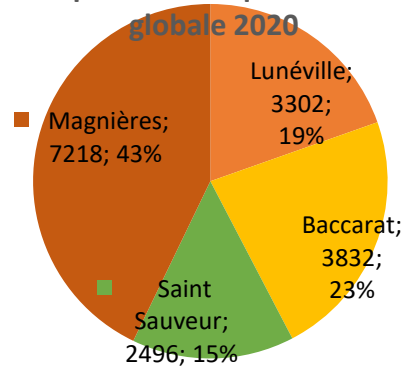
La saison post 1^{er} confinement a laissé le succès au tourisme vert, plutôt que le patrimoine.

	<i>Lunéville</i>	<i>Baccarat</i>	<i>Saint-Sauveur</i>	<i>Magnières</i>
<i>2015</i>	10 497	10 687		
<i>2016</i>	11 672	7 952	1 121	
<i>2017</i>	11 122	8 511	3 266	
<i>2018</i>	10 192	6 322	3 606	7 788
2019	10 201	8 410	4 427	7 010
2020	3 302	3 832	2 496	7 218

Répartition fréquentation globale 2019



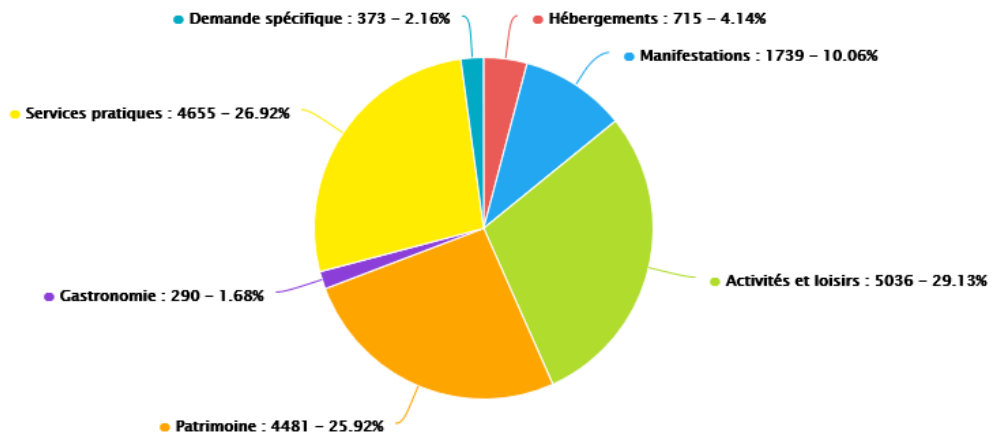
Répartition fréquentation globale 2020



Malgré le COVID 19, les types de demande n'ont pas changé...

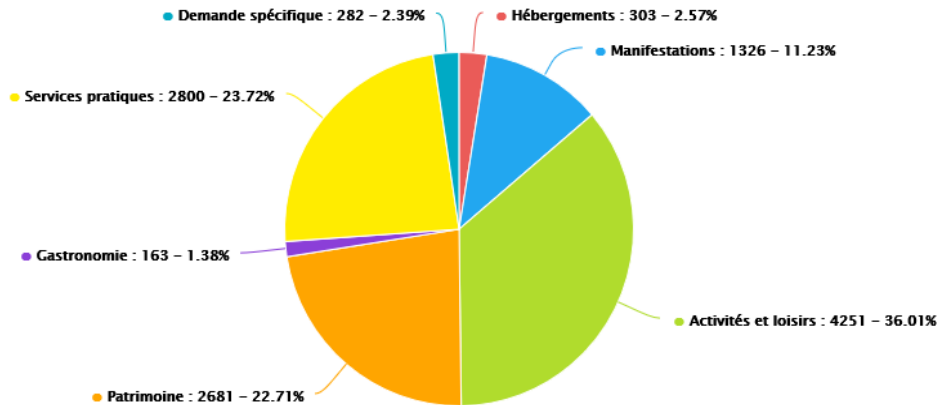
Demands par thématiques : générales

Source : MAISON DU TOURISME DU LUNEVILLOIS du 01/01/2019 au 31/12/2019



Demands par thématiques : générales

Source : MAISON DU TOURISME DU LUNEVILLOIS du 01/01/2020 au 31/12/2020



Conception et commercialisation de produits touristiques : On s'occupe de tout

- N° Immatriculation des opérateurs de voyages et de séjours, délivré par Atout France à la Maison du Tourisme (Agence touristique de France)
- Un seul intermédiaire pour les touristes
- On s'occupe de tout (carnet de voyages, réservation, facturation)
- Ouverture des bureaux d'information touristique 7j/7 pour Lunéville et Baccarat
- Accueil trilingue
- Sensibilisation aux nouveaux comportements (dernière minute, demandes spécifiques...)

En 2019... ce fut...

217 devis réalisés pour 167 confirmés

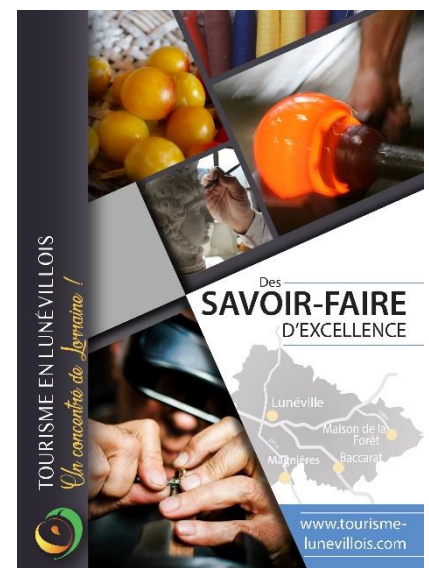
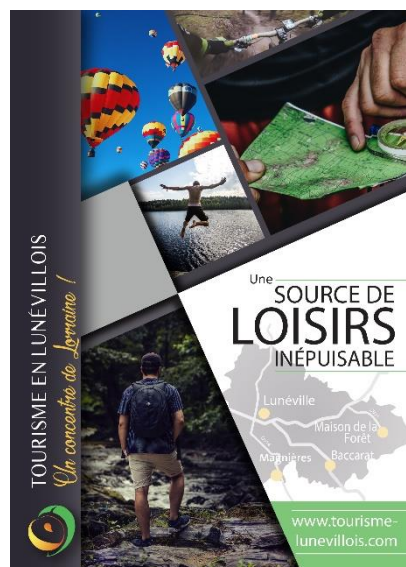
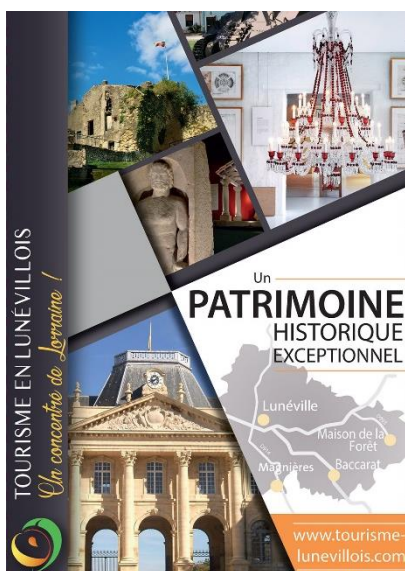
176 visites guidées assurées

6 002 personnes ont été accueillies en groupe

34 partenaires locaux visibles dans nos boutiques, ce qui représente 12 000 euros de chiffre d'affaire

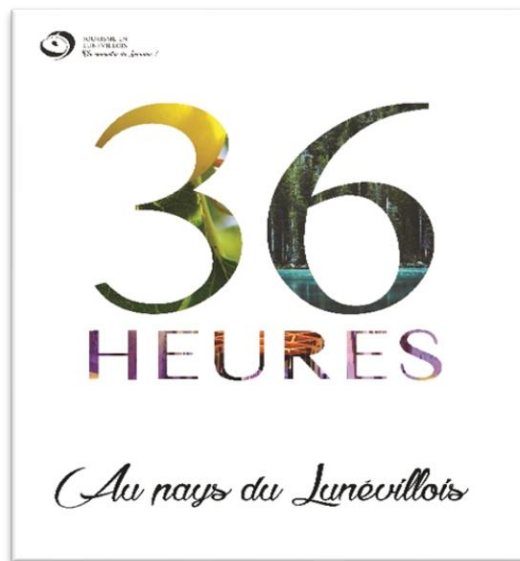
La Maison du Tourisme a reversé près de **30 000 euros aux restaurateurs/hébergeurs** et **10 000 euros aux sites et musées**

Communication



En avril 2019, la Maison du tourisme a édité les trois brochures thématiques pour promouvoir le territoire. Tirées à 18 000 exemplaires, ces brochures sont diffusées dans les bureaux et lors d'actions de promotions. Ces brochures viennent compléter les outils de promotion déjà existants (brochure d'appel trilingue, carte et plan touristique...)

Une brochure commerciale destinée aux individuels est sortie en avril 2020.



Les actions de promotion

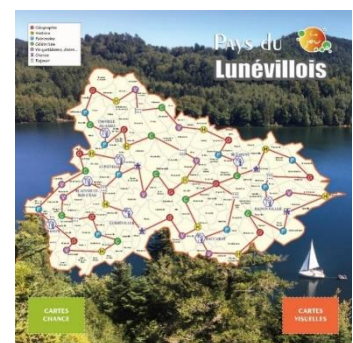
Lancement Pass Lorraine

La Maison du Tourisme a reçu le **deuxième prix** lors du Lancement du Pass Lorraine 2019. Cette récompense est attribuée à l'Office de tourisme de la région qui diffuse le plus de Pass.



Jeu Bordier

Le jeu de société est en vente depuis novembre dans plus de **37 commerces répartis sur le territoire**. En vente au prix de 24.90€ TTC, la Maison du tourisme a vendu près de **600 pièces**.



Guide Michelin /Voie de la 2^{ème} Division Blindée

La Maison du tourisme du Pays du Lunévillois a acheté un encart à l'Association des Anciens combattants de la 2^{ème} DB le 16/05, pour une insertion ½ page dans le guide Michelin autour de cette thématique. Le visuel a été créé en interne par la Maison du Tourisme, et représente les 17 communes concernées.

Les guides ont été envoyés à chaque commune concernée et ont été distribués aux visiteurs de la Maison du tourisme gratuitement.



Guide du routard



La Multipôle Sud Lorraine a commandé aux éditions Hachette le guide du routard « Nancy Sud Lorraine ». Ce guide s'est construit avec les territoires de la multipôle. Le guide est sorti le 6 février 2020.

En vente dans nos bureaux au tarif unique de 7.90€ et offerts à nos partenaires.

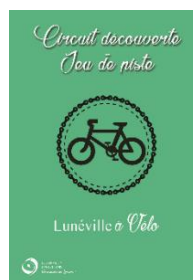
La route Stanislas

Ce projet historique a pour but de créer une route touristique sur la thématique XVIII^{ème}. Sont présents dans l'élaboration : le Conseil Départemental 54, le Pays du Lunévillois, la ville de Lunéville, le château de Lunéville, Commercy, CD55, Métropole du Grand Nancy, Terre de Lorraine et Bassin de Pompey.

La Maison du Tourisme a inventorié tous les sites privés et publics de son territoire rapportant à cette thématique et participe à la création de produits touristiques thématiques.

Jeu de piste à Vélo

La Maison du tourisme a conçu un jeu de piste sur la ville de Lunéville et de Baccarat, à pratiquer à vélo. Ce guide est disponible dans les bureaux d'information touristique. D'autres jeux sont en réflexion pour les villes de Magnières et Saint-Sauveur.



Label Accueil Vélo

La Maison du Tourisme poursuit sa mission de sensibilisation des partenaires au label accueil vélo. Pour le moment, seuls les prestataires à moins de 5km de la V50 et de la V52 peuvent être éligibles car il n'existe pas de schéma départemental.



Vélos à assistance électrique

La Maison du Tourisme du Pays du Lunévillois a équipé en août 2018 ses accueils de Baccarat, Lunéville et Magnières de Vélos à Assistance électrique.

Depuis le printemps 2019, la base de loisirs de Bures a été équipé. Avec la Maison de la forêt, nous comptons à ce jour 6 lieux de location répartis sur tout le territoire pour 16 vélos.

Fiches de randonnée



Depuis le l'été 2018, la Maison du Tourisme a rencontré tous les clubs de randonnées sur notre territoire, en lien avec les quatre Communautés de Communes et le département. Nous venons de terminer d'inventorier les sentiers déjà référencés au PDIPR. Les fiches seront présentées comme l'exemple ci-contre. (Circuit des Fontaines – CV de Raon-Baccarat). La Maison du Tourisme est en train d'écrire les textes pour les 60 fiches à créer. Les fiches pourront être disponible en version papier et numérique pour le début de la saison 2020.

Promotion

numérique et digitale



Promotion numérique et digitale

Site Internet
www.tourisme-lunevillois.com

TOURISME EN LUNÉVILLOIS
Un concert de Lorraine !

DÉCOUVRIR DORMIR & SAVOURER SORTIR & PROFITER S'INFORMER CONTACT

CHÂTEAU Lunéville

CALENDRIER des événements
À BICYCLETTE... VOYAGER DANS LE TEMPS EN LORRAINE
Bicyclette...

En savoir plus
Tous les agendas

Partenaires | Plan du site | Contact | Recommander le site | Mentions légales | Hébergé par Alcomet

Newsletter
1040 abonnés à notre newsletter, pour des envois bi-mensuels

TOURISME EN LUNÉVILLOIS
Un concert de Lorraine !

SITLOR

Système d'information touristique Lorraine qui permet de recenser tous les socio-professionnels du tourisme ainsi que les manifestations. Ces informations sont relayés sur plus 200 sites promotionnels.

sitlor

Facebook

La Maison du tourisme possède une page Facebook et comptabilise 3 519 « j'aime ». Toutes les manifestations recensées sont publiées sur notre page. Cette année, accès sur les histoires de nos villages, quizz et valorisation de nos partenaires

Instagram

Depuis 2020, la maison du tourisme est sur Instagram, afin de toucher une cible plus jeune et valoriser le territoire par « l' image »

Vitrine numérique

Diffuse l'offre selon des scénarios 24/24h et 7/7j dans les bureaux de Baccarat et Lunéville

Les actions de promotion extérieures

La Maison du Tourisme participe à de nombreux salons touristiques ou thématiques



Center Parcs

Reims Tendance Nature

Vélo Cycle du Futur

Festival International Métiers d'Art Baccarat

Rencontres équestres Lunéville

Foire internationale de Nancy

La Lorraine est formidable

Mondial Air Ballon

Stan'Elevage Lunéville

SITV de Colmar (avec massif des Vosges)

Salon Liège (avec l'ART)

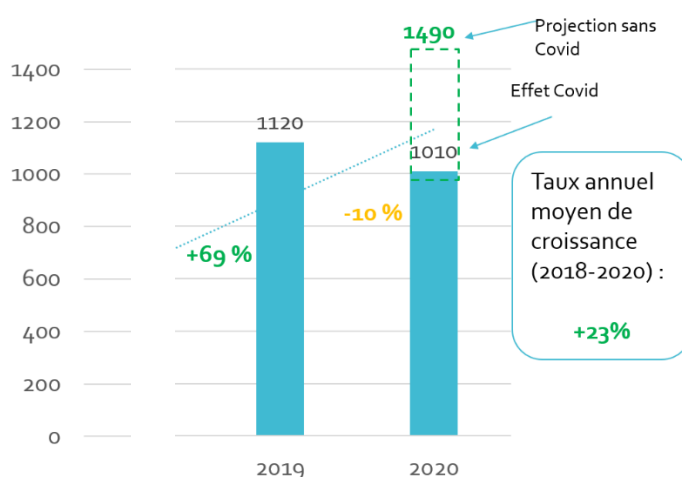
Saarbrücken



4

***PLATEFORME DE
RENOVATION
ENERGETIQUE***

Transition énergétique et écologique



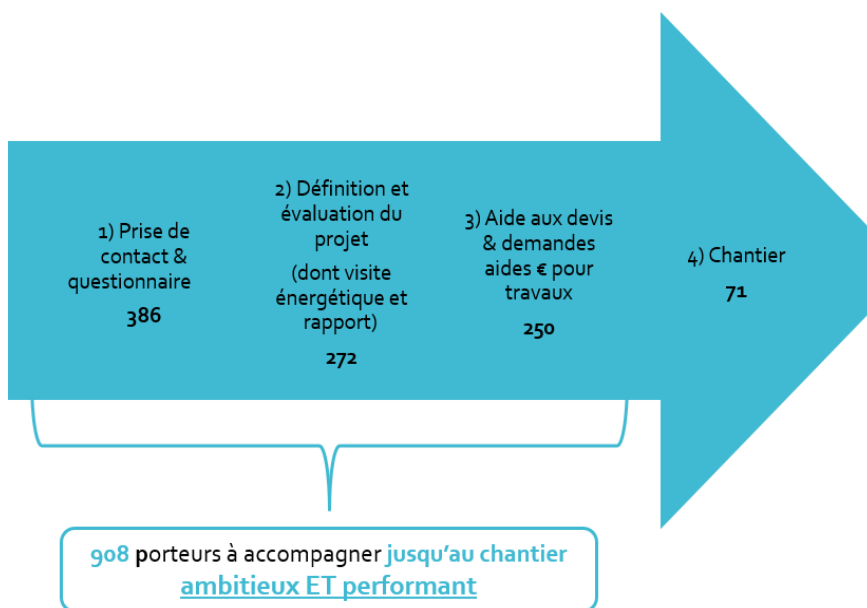
○ **La croissance soutenue** de 2019 (+ 69% par rapport à 2018) a été freinée par l'effet Covid. Le redémarrage d'activité laisse présager une continuité de la croissance. **Ces sollicitations plus nombreuses vont nécessiter une adaptation du service** pour y répondre tout en conservant la qualité d'accompagnement originel.

- 908 projets sont en attente de passage à la phase chantier.

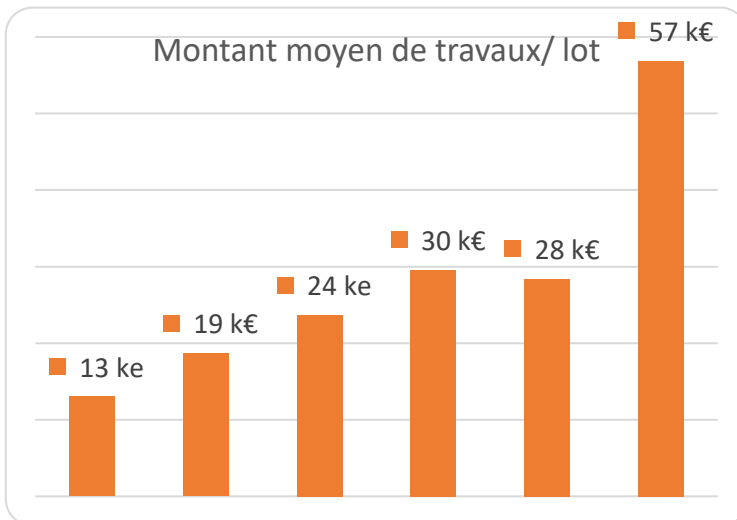
L'accompagnement des correspondants locaux est en support pour favoriser cette émergence. Toutefois

les budgets à mobiliser, la projection pour les particuliers dans un

projet de travaux global et ambitieux impliquent souvent des délais rallongés entre 1 et 3 ans bien souvent.



A cela s'ajoute les calendriers de chantier des professionnels souvent complets pour l'année en cours.



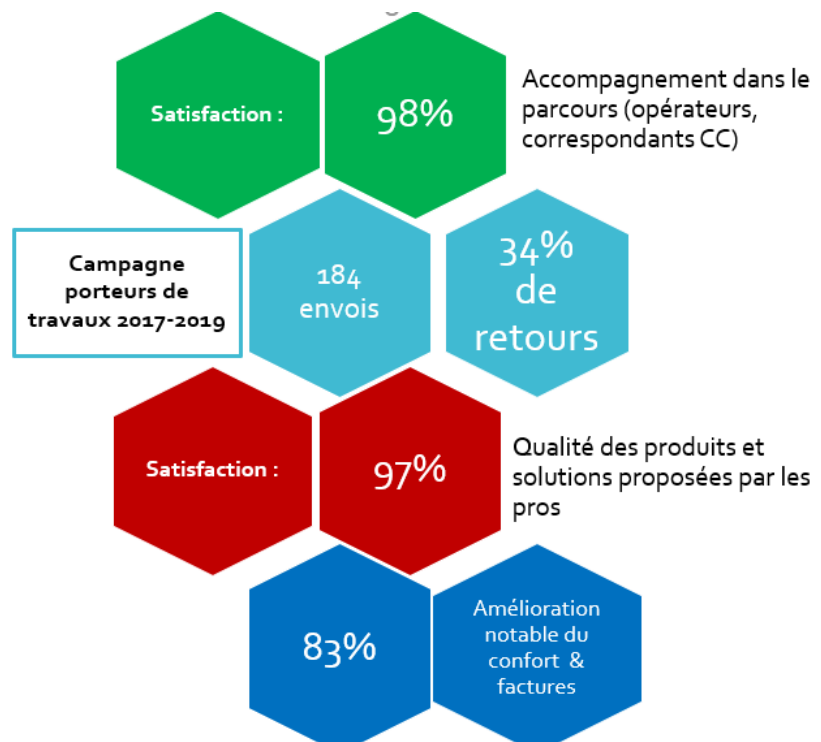
L'ambition des travaux est présente puisque **70% des projets intègrent plus de 3 lots de travaux**. Toutefois de nombreux projets sont liés à de l'entretien (changement de système de chauffage, réfection de toiture...) et **saisissent l'occasion à la marge d'ajouter un ou deux postes supplémentaires qui n'avaient jusque-là jamais été traité**.

Ce qui pourrait expliquer en partie les coûts modérés des travaux puisque **20 % des projets coûtent plus de 30 k€** alors que la

moyenne et la médiane sont respectivement à 18 000 et 21 000 €.

- Au moins **7,8 M€ de travaux énergétiques** sur le territoire pour entreprises locales dont plus de 30 entreprises sont partenaires de la Plateforme.

- Au travers de l'enquête de satisfaction visant à mesurer l'appréciation des bénéficiaires du service de la Plateforme (*enquête menée entre janvier & juin 2020*) il en est ressorti une **très nette reconnaissance de la qualité de la Plateforme**.



- Reste à **accompagner davantage les particuliers dans la compréhension de l'évolution de leurs factures et du confort nouveau**. Par exemple la baisse d'une facture peut être compensée par une hausse des tarifs, ou bien moins marquée à cause d'un hiver peu rigoureux. Tout comme la sensation de froid ou de fraîcheur qui dépend essentiellement de la météo d'une année sur l'autre.

5

***CONSEILLER
EN ENERGIE
PARTAGEE***

Petit retour en arrière

2016 : la transition énergétique devient un axe important du **projet de territoire** adopté par le Pays du Lunévillois

2016-2017 : la **Plateforme de Rénovation Énergétique**, à destination des particuliers, est créée

2016-2017 : la labellisation **TEPCV** suscite des dizaines de dossiers de rénovations énergétiques réalisées par les porteurs publics (remplacement de menuiseries, isolation de combles, passage de l'éclairage public aux LED...)

Fin 2019 : les élus du Pays souhaitent poursuivre et renforcer l'accompagnement des élus/collectivités via la création d'un service de Conseil en Energie Partagé

Juin 2020 : le service CEP (Conseil en Energie Partagé) est lancé

Modalités d'adhésion au service CEP

- Le Pays du Lunévillois porte le poste, aidé pendant 3 ans par l'ADEME et la Région : aide dégressive allant de 58300 (année 1) à 30000eur (année 3)
- **Ce sont les collectivités adhérentes qui contribuent ensemble à son financement via la cotisation annuelle => Le CEP travaille principalement pour ces adhérents (d'où le terme « partagé »)**
- **Convention** entre chaque collectivité adhérente et le Pays du Lunévillois
- Adhésion pluriannuelle (durée de base : 3 ans, ajustable en fonction des besoins de la commune)
- Cotisation annuelle : 1 euro par habitant et par an

Fin décembre 2020, après 7 mois d'activité et 40 communes rencontrées, généralement sur place, **le service CEP a reçu 8 conventions d'adhésion** de la part de communes des 4 EPCI.

L'énergie représente une charge pour les collectivités

Les factures énergétiques représentent, **en moyenne, 5,5% du budget de fonctionnement des communes lorraines. C'est souvent le deuxième poste de dépenses après le personnel.**

Le patrimoine bâti des collectivités territoriales a doublé entre 1982 et 2013. Or chaque mètre carré de bâtiment implique des dépenses, chaque année.

Afin de tenir les engagements en matière de lutte contre le changement climatique, **la loi impose désormais des objectifs de réduction des consommations énergétiques** (décret-éco-tertiaire et RE 2020 ; année de référence 2010) : -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050.

Par ailleurs, l'inaction coûte puisque le coût de l'énergie augmente.

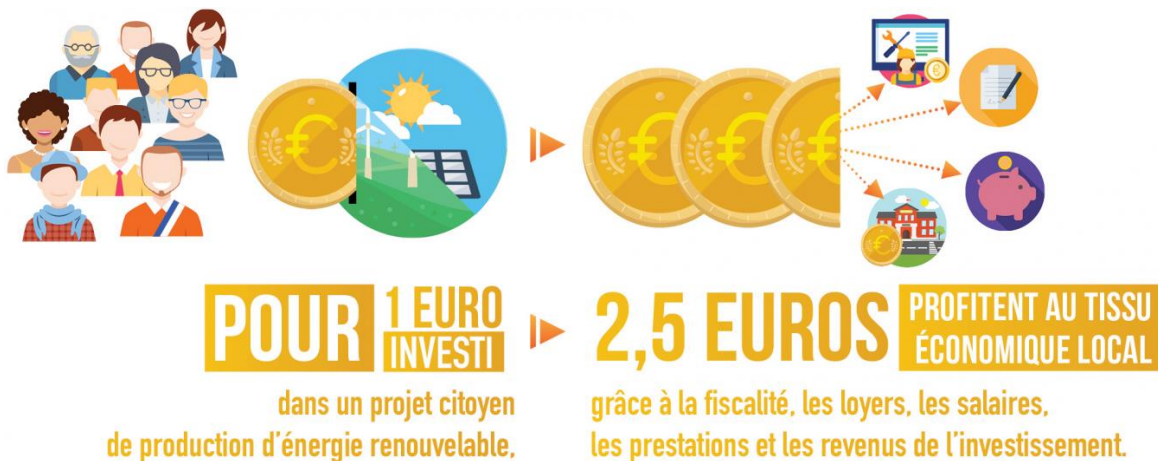
Bref, que ce soit par étapes ou en une seule fois, le contexte pousse à **des rénovations très ambitieuses** en termes de performances thermiques et énergétiques et il existe **de nombreux exemples inspirants** prouvant que les résultats peuvent être au rendez-vous.

L'énergie constitue également une chance pour les territoires

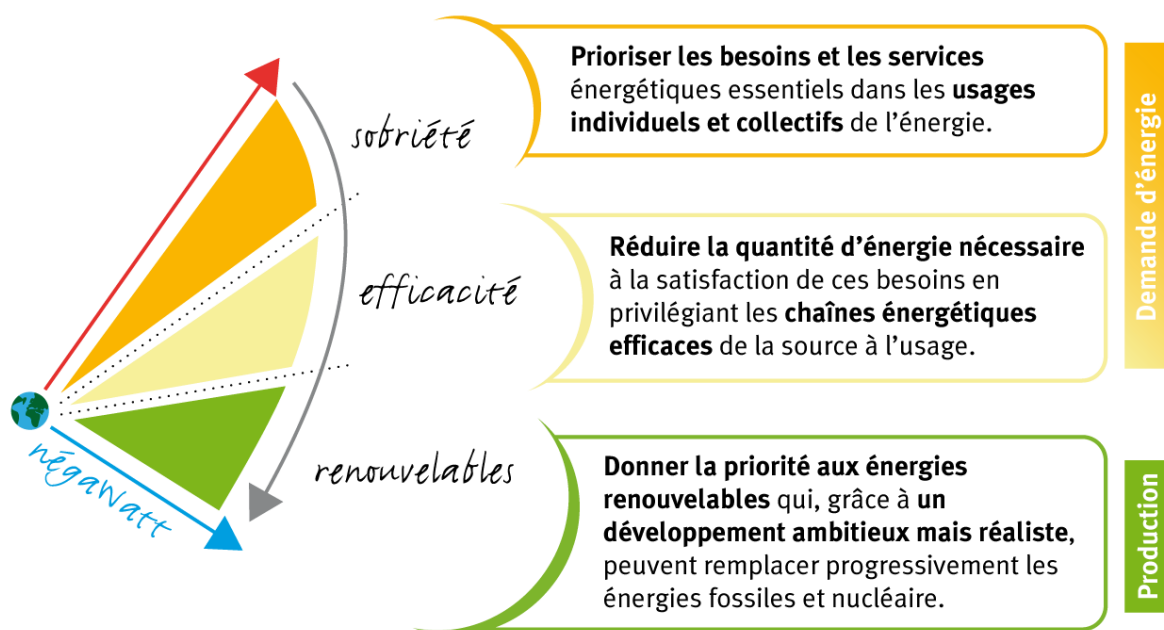
Les études et travaux, s'ils sont réalisés par **des entreprises locales**, font vivre des habitants du territoire : thermiciens, architectes, terrassiers, maçons, couvreurs, décorateurs, foreurs, chauffagistes, paysagistes... La région du Voralberg, en Autriche, après avoir connu une lourde désindustrialisation comme la Lorraine il y a plusieurs décennies, a rebondi en misant sur la performance énergétique : elle est désormais connue et visitée comme une des références européennes de l'architecture économe en énergie.

En outre, les économies générées sur les factures par la sobriété et l'efficacité énergétiques libèrent **de l'argent pour d'autres dépenses des collectivités locales**.

La redynamisation économique du territoire est encore accrue si l'énergie est produite localement (panneaux solaires, chaufferie bois, géothermie...), avec des équipements fabriqués régionalement (chaudière, PAC, murs chauffants...).



La démarche d'un CEP : basée sur la stratégie Négawatt



Leviers 1 et 2 : face à l'**épuiement** certain des ressources fossiles et fissiles, ainsi qu'à l'**urgence climatique**, il convient avant tout de **réduire nos consommations d'énergie**.

Cette réduction peut se faire par l'arrêt des gaspillages énergétiques :

- 1/ par des **actions de sobriété énergétique** (supprimer les veilles inutiles, éviter les surchauffes, capter et stocker l'énergie, mener des actions de confort...) : juste ce qu'il faut là, où il faut

- 2/ par des **actions d'efficacité énergétique** (viser la performance énergétique lors d'un remplacement de matériel, isoler les bâtiments, maîtriser les flux d'air...).

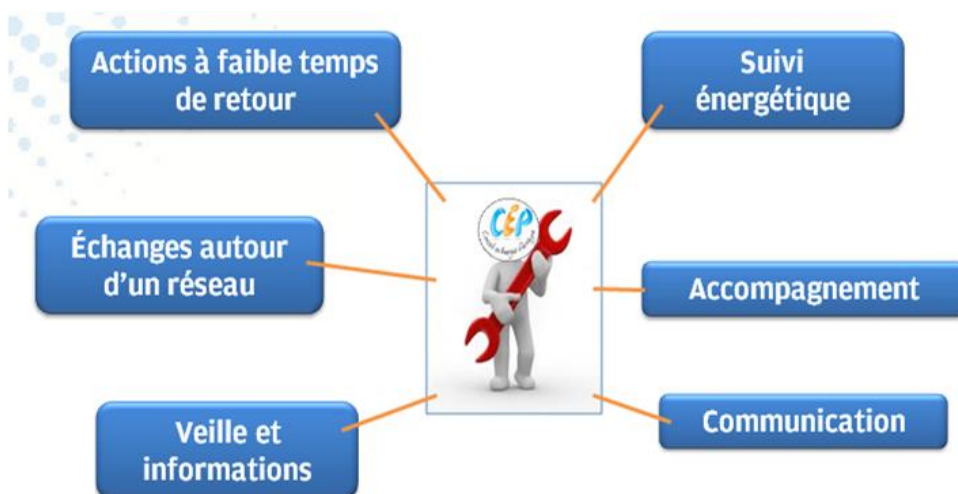
Ce potentiel de réduction d'énergie, **potentiel de « négaWatts »** (ceux que l'on n'a pas à dépenser), est un formidable gisement mobilisable autour de nous.

3/ Une fois nos consommations d'énergie diminuées, il nous reste enfin à développer massivement les **énergies renouvelables**, pour couvrir proprement nos besoins.

La **valorisation des ressources** a été retenue comme un des trois enjeux prioritaires dans le Projet de Territoire, avec comme objectif de « devenir un territoire de référence en matière de transition énergétique ».

Comment travaille un Conseiller en Energie Partagé ?

- La base : **objectiver et diagnostiquer** en inventoriant le patrimoine communal et en analysant les consommations et dépenses énergétiques correspondantes
 - Factures
 - Relevés techniques et instrumentation
- Proposer des **actions concrètes et accessibles** pour faire baisser les factures
- Accompagner la bonne mise en œuvre, de l'avant-projet à la réception des travaux
- Evaluer et valoriser ces actions auprès des différents publics
- Mener des actions de sensibilisation et d'information, animer le réseau



L'action du CEP du Pays entre juin et décembre 2020, en quelques chiffres

13 retours pour communiquer des contacts

18 retours techniques sur les travaux

24 retours sur les aides financières publiques

23 retours ou mises en lien sur les CEE ; > 4000eur de primes CEE obtenues par des communes sur les dossiers finalisés

1 dossier Climaxion Bois-énergie validé (taux : 40% du HT des travaux soit 10536euro de subvention)

Plusieurs courriels ciblés en fonction des porteurs de projet (fiches de retour d'expérience ou webinaires dédiés)

En résumé : les objectifs du service CEP

- Aider à la mise en place d'une politique énergétique maîtrisée, réduire les dépenses d'énergie, à court et long terme
- Accompagner la collectivité dans ses projets pour optimiser les choix et/ou le financement : volets stratégique, technique et financier
- Optimiser la consommation à confort identique voire amélioré
- Concourir à montrer l'exemple (réduction des émissions de CO2, production d'énergie renouvelable...) et à générer retombées sur le territoire

Des actions simples sur le patrimoine, nécessitant peu d'investissements, peuvent permettre d'économiser 3€/habitant/an là où la dépense énergétique est de 43€/habitant/an en moyenne

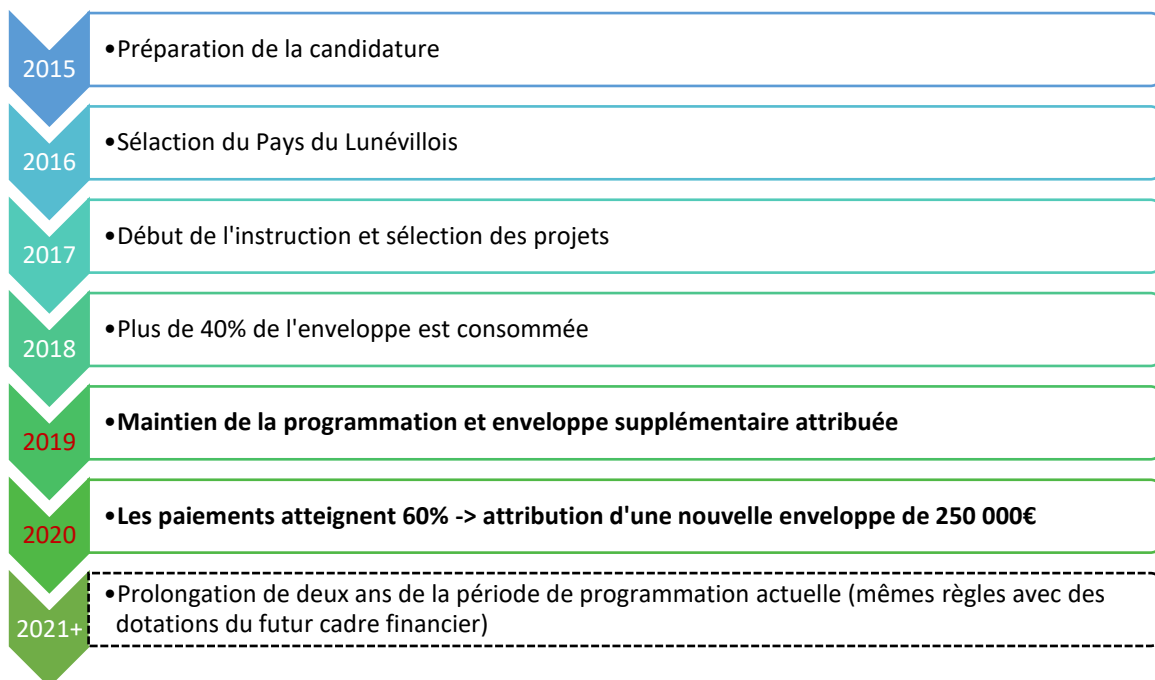
6

LEADER



Programme LEADER – Rapport d’activités 2019-2020

Le programme de subventions européennes **LEADER 2014-2020** porté par le Pays du Lunévillois a poursuivi les actions engagées en 2018. Voici un rappel des différentes étapes du programme depuis sa mise en place :



Les GAL ont une **triple mission** :

- Animer le territoire afin de faire émerger des projets en cohérence avec la stratégie développée sur le territoire,
- Accompagner les porteurs de projet dans le montage administratif de leur dossier ainsi que dans la recherche de cofinanceurs,
- Instruire les dossiers de demande d’aide et de demande de paiement.

Les projets accompagnés doivent répondre aux objectifs définis dans la stratégie LEADER, avec quatre axes majeurs :

- ❖ **Axe n°1 : Développement des circuits courts**
- ❖ **Axe n°2 : Valorisation économique des ressources naturelles**
- ❖ **Axe n°3 : Développement du tourisme**
- ❖ **Axe n°4 : Valorisation des savoir-faire locaux**

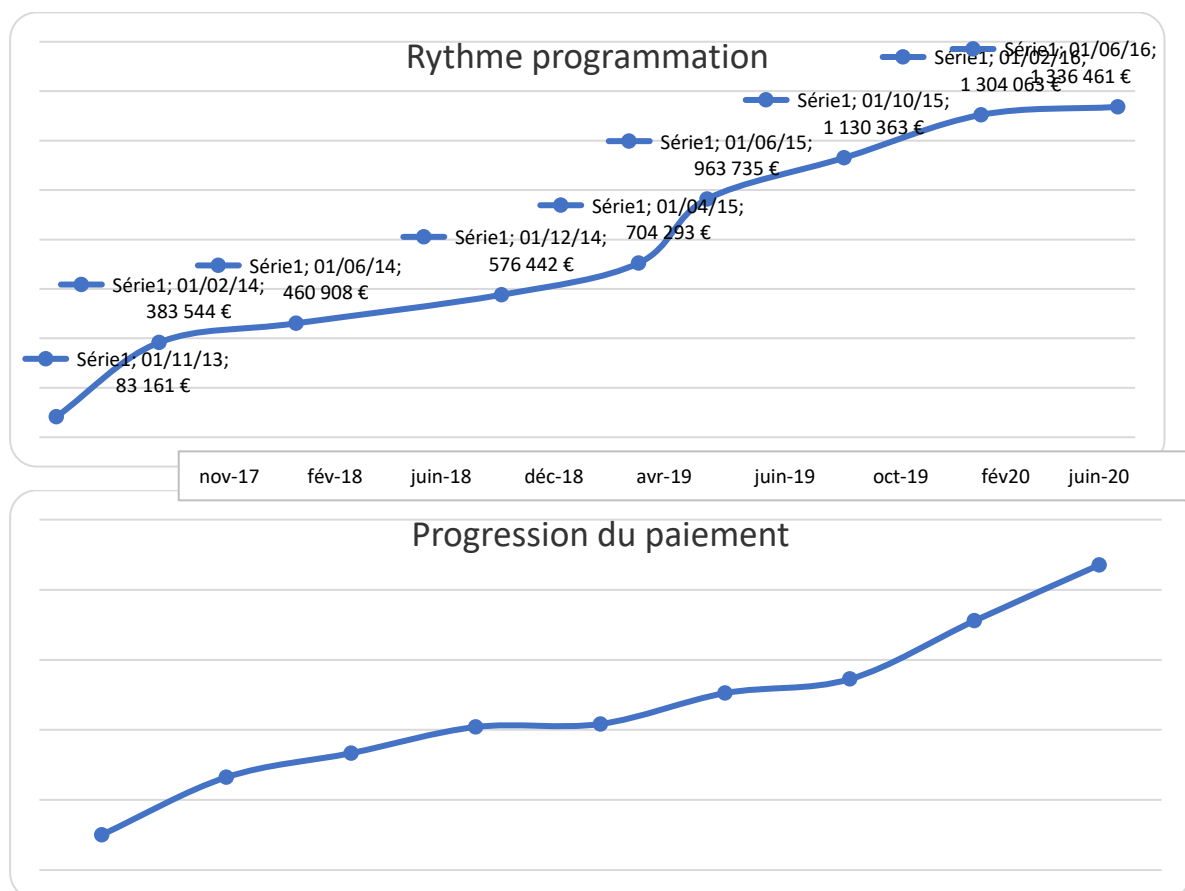
❖ Programmation des dossiers

L'année 2019 a été marquée par un rythme soutenu de programmation des dossiers. Le taux de programmation est ainsi passé de **40%** en 2018 à **78%** au 31 décembre 2019.

En 2019, 22 nouveaux projets ont pu être accompagnés par le programme LEADER, à travers la mise en place de 3 comités de programmation.

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire a permis quand à elle de programmer **10 nouveaux projets** lors de deux comités de programmation. **Le montant moyen des aides attribuées est de 17 800€ pour ces deux années.**

Ces comités réunissent à la fois des membres du collège privé et du collège public et sont l'occasion d'échanger sur les projets présentés et de donner des orientations à la stratégie du programme.



❖ Enveloppe supplémentaire

L'année 2019 étant marquée par une forte progression de la programmation, la Région Grand Est, autorité de gestion des fonds européens, a débloqué des enveloppes complémentaires pour les programmes LEADER. Ces enveloppes sont issues de reliquats d'autres fonds européens moins consommés, et ont été attribués selon le niveau d'avancement des GAL.

Ainsi, en mars 2019, le GAL du Pays du Lunévillois a bénéficié de **137 287€** supplémentaires afin d'accompagner de nouveaux projets. Puis, en juillet ce sont **45 256€** qui ont été débloqués grâce à l'avancement des paiements. Ces enveloppes ont été rapidement sollicitées pour de nouveaux projets.

En 2020, le Pays du Lunévillois bénéficie d'une nouvelle réattribution de 250 000€, tout comme 4 autres GAL dont les taux de programmation et de paiement sont conformes à ce qui était attendu par l'Autorité de Gestion.





Exemples de projets accompagnés

Voici quelques exemples de projets accompagnés en 2019 :

1) Axe 1 : Structuration des circuits courts alimentaires

Développement de la communication d'une ferme pédagogique



<p>PROJET</p> 	<p>Depuis près de 20 ans, la ferme propose une activité de ferme pédagogique en accueillant des élèves de différents cycles. Elle souhaite améliorer ses outils pédagogiques et renforcer sa communication. Pour cela elle a mis en place des panneaux thématiques, un atelier innovant de découverte sensorielle et un reportage photographique.</p>
<p>OBJECTIFS</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Offrir une prestation plus qualitative aux visiteurs avec des outils professionnels ✓ Valoriser le métier d'agriculteur ✓ Faire découvrir le fonctionnement d'une ferme et les productions des agriculteurs partenaires
<p>STRATEGIE LEADER</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche-Action n°1 : Structurer les circuits courts alimentaires ✓ Opérations liées à la promotion des produits locaux ✓ Actions de sensibilisation sur les productions locales et contre le gaspillage alimentaire
<p>AIDE</p> 	<p>Subvention LEADER : 13 700€ Budget global du projet : 19 000€ Co-financement : Région Grand Est – 1520€</p>







L'aide à la commercialisation de produits agricoles est une des priorités du programme LEADER et les véhicules de livraison, bien qu'essentiels à l'activité, ne peuvent être soutenus par aucune autre subvention.

C'est pourquoi, en 2019 et 2020, **7 projets d'acquisition de véhicules utilitaires, véhicules réfrigérés ou camion-magasins ont été sélectionnés** afin de soutenir les producteurs engagés dans des démarches de circuits courts sur le territoire du Pays du Lunévillois.

2) Axe 2 : Valorisation des ressources naturelles

Etude et accompagnement pour l'installation de panneaux photovoltaïques



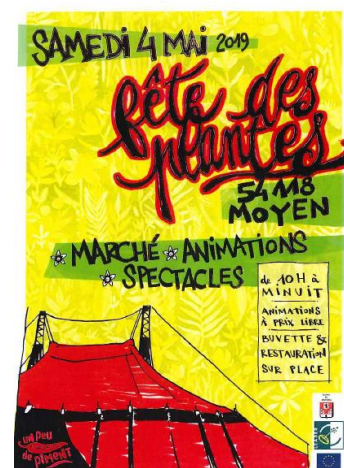
<p>PROJET</p> 	<p>La Centrale Villageoise de Vezouze en Piémont, créée en février 2019, rassemble des habitants, collectivités et entreprises pour la production d'énergie renouvelable locale. Les habitants sont actionnaires de la société créée, permettant de financer l'installation d'équipements d'énergie renouvelable. En retour, les bénéfices issus de la vente de l'énergie créée permettent de rémunérer les actionnaires.</p> <p>9 installations photovoltaïques sont prévues sur l'ensemble de la Communauté de Commune de Vezouze en Piémont. Pour la visibilité et le caractère collectif du projet, les installations se feront d'abord sur les toitures de bâtiments publics : écoles, églises et mairies.</p>
<p>OBJECTIFS</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer les énergies renouvelables sur le territoire ✓ Être un territoire moteur en matière de nouvelles énergies ✓ Dans une deuxième phase : Inciter les particuliers à entreprendre des travaux ✓ Créer une gouvernance citoyenne forte qui associe les habitants, entreprises et collectivités locales.
<p>STRATEGIE LEADER</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche-Action n°2 : Valoriser économiquement les ressources naturelles ✓ Soutien aux études liées aux projets de production et de distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
<p>AIDE</p> 	<p>Subvention LEADER : 20 200€ Budget global du projet : 30 000€ Co-financement : Région Grand Est – 2250€</p>

- Semaine européenne du développement durable -
 Du 29 mai au 5 juin 2019 | Activités gratuites



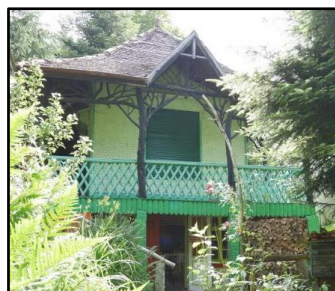
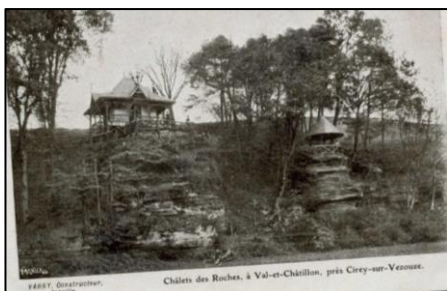
Les événements de sensibilisation à l'environnement et de **promotion des ressources naturelles** sont également soutenus par le programme LEADER.





En 2019, deux projets qui se sont déroulés au printemps ont été accompagnés dans ce sens : **la fête des plantes à Moyen et Au fil des arbres à Baccarat.**



3) Axe 3 : Développement de l'économie touristique

Axe 3 : développement de l'économie touristique :Création d'un gîte rural au chalet des roches



<p>PROJET</p> 	<p>Le porteur de projet a récemment acquis un bien atypique à Val et Chatillon. Avec son toit en tuiles à écailles, son bardage en essis, son balcon sur pilotis, ses murs intérieurs en grès, ce chalet construit en 1896 présente un intérêt architectural du style « art nouveau ».</p> <p>Dans un parc arboré à proximité d'une mare, l'endroit est sauvage et calme tout en étant au cœur du village.</p> <p>A l'abandon depuis plus de 30 ans, le but du nouveau propriétaire est de créer un hébergement touristique atypique pouvant accueillir cinq personnes.</p>
<p>OBJECTIFS</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participer à l'offre d'hébergement touristique du territoire en proposant un bien atypique ✓ Valoriser un bâtiment ancien et son patrimoine architectural ✓ Proposer une offre « nature » au cœur d'une clairière avec une démarche environnementale forte : promotion de la biodiversité locale, emploi d'Eco matériaux pour les travaux
<p>STRATEGIE LEADER</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche Action N° 3 : Développer l'économie touristique ✓ Opérations liées aux infrastructures : créer et rénover des hébergements touristiques
<p>AIDE</p> 	<p>Subvention LEADER : 30 000€ Budget global du projet : 45 000€ Co-financement : Pays du Lunévillois – 3300€</p>



Le dispositif d'amorçage à la création et à la rénovation d'hébergements touristiques, créé spécifiquement par le PETR en 2018 pour apporter le co-financement aux projets LEADER, a été de nouveau fortement sollicité.

Ce dispositif permet d'accompagner 13 projets grâce à **près de 35 000€ du PETR**, permettant ainsi de débloquer **305 000€ d'aides LEADER pour créer des chambres d'hôtes, gîtes ou logements insolites.**

4) Axe 4 : Valorisation des savoir-faire locaux

Création d'un mur en pierres sèches avec formation des jeunes



<p>PROJET</p> 	<p>La commune de Repaix souhaite remettre en état un ancien mur en pierres sèches situé sur l'axe principal, en face de la mairie.</p> <p>Avec l'accompagnement du CAUE, la commune a fait le choix de recourir à un chantier international de jeunes en Juillet 2019 pour amorcer la construction des murs puis à un chantier participatif.</p> <p>Il s'agit d'un projet co-construit avec les acteurs de la jeunesse et formation du territoire (mission locale, école de la 2^e chance, CTJEP) afin d'accompagner les jeunes vers une expérience professionnalisante.</p>
<p>OBJECTIFS</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Permettre de transmettre à l'échelle du territoire un savoir-faire : tri, taille et assemblage de pierres ✓ Embellir le cœur du village en valorisant la ressource locale en pierres ✓ Permettre à des jeunes du territoire de découvrir des techniques de construction traditionnelles ✓ Former des bénévoles ✓ Permettre à un public local de partager culturellement avec les bénévoles du chantier international
<p>STRATEGIE LEADER</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiche action n°4 : Valoriser les savoir-faire locaux ✓ Mise en œuvre de solutions logistiques pour développer le réemploi, la réparation et le recyclage de gisements non valorisés
<p>AIDE</p> 	<p>Subvention LEADER : 11 300€</p> <p>Budget global du projet : 20 000€</p> <p>Co-financement : Département Meurthe-et-Moselle – 4600€</p>

REVUE DE PRESSE

Une balade thermographique pour découvrir les déperditions de chaleur

Une réunion, suivie d'une balade thermographique, a été animée par Cédric Trochain, chargé de développement à la CC3M, Vincent Foinant, thermicien, et George Maurer, animateur Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique du Lunévillois.

Les trois acteurs de la plateforme ont répondu aux nombreuses interrogations sur les pertes d'énergies et ont informé les habitants sur les solutions pour y remédier : une approche personnalisée de la situation de chacun, la visite offerte d'un thermicien, une estimation des économies potentielles, le coût des travaux, les aides de PANAH sans conditions de ressource...

Au cœur des maisons

À l'aide d'une caméra thermique, les personnes présen-



Réunion d'information du public.

tes ont pu voir les différences de température qu'il y a dans une seule pièce.

La balade dans le village a montré que les habitations pouvaient avoir des différences de chaleur, comme sur le mur d'une maison où ils ont pu découvrir que la chaleur était différente sur trois niveaux dont deux qui sont pourtant isolés de la même façon.

Le Pays du Lunévillois et les quatre communautés de communes offrent un accompagnement personnalisé et complet en cinq étapes pour mener à bien les projets de rénovation.

Le document (Plateforme de la rénovation énergétique du Lunévillois) peut être télécharger sur le site de la CC3M ou sur place.

19/01/2020

Les travaux de la gare débuteront en mai prochain

L'heure était à la présentation des travaux de modernisation et d'aménagement des installations de la gare de Baccarat ce mercredi en milieu de journée. Des travaux qui devraient débuter courant mai et voir se créer des places de stationnement supplémentaires ainsi qu'un nouvel espace partagé.

Considérer l'espace gare comme une véritable entrée de ville pour les usagers, les habitants et les touristes. Tel est l'objectif du projet d'espace multimodal autour de la gare de Baccarat dont les grandes lignes étaient présentées ce mercredi en milieu de journée.

Point d'arrêt desservi uniquement par des TER (trains express régionaux) de la ligne Nancy-Saint-Dié-des-Vosges et fréquentée quotidiennement par 200 voyageurs environ, la gare devait se mettre au goût du jour et adapter notamment son parc de stationnement devenu obsolète. « Notre gare est définie comme un nœud important sur le territoire, affiche le maire Christian Gex, et son réaménagement a une vraie cohérence avec le concept de bourg-centre que nous menons ac-



Les travaux visant à l'aménagement des installations de la gare de Baccarat débuteront en mai prochain. Photo ER/Adeline ASPER

tuellement ».

« Des gares mieux aménagées »

Avec un coût total fixé à 467 730 € (en grande partie subventionné), les travaux prévoient la mise en place d'un parking d'une capacité de 67 places avec des places PMR (personnes à mobilité réduite) et un dépôt minute, mais aussi un arrêt de bus, un abri vélo de 18 places, une reprise du parvis piétons et l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques. « Après Bayon et Saint-Clément-Laronxe, c'est le troisième chantier d'aménagement de gare que

je vis dans le PETR du Lunévillois, explique pour sa part David Valence, vice-président de la région Grand est, en charge des transports. À l'échelle de la région, nous souhaitons des gares mieux aménagées avec comme objectif de retrouver un temps de parcours plus compétitif ainsi qu'une meilleure régularité ».

Des propos corroborés par Hervé Bertrand, président du PETR du Lunévillois pour qui, « ce futur aménagement sera plus pratique pour accéder à l'espace en voiture ou à pied ». Le lancement des travaux est prévu pour le mois de mai.

A.A.

23/01/2020

Tour de chauffe, caméras thermiques aux poings

Une opération menée dans le cadre du soutien à l'économie d'énergie a eu lieu pour déterminer de la bonne isolation de certains bâtiments et logements.

Par une température extérieure de 6 degrés en dessous de zéro, les tests destinés à révéler les pertes d'énergie des bâtiments, par des lacunes dans leur isolation, ont été probants.

C'était une opération menée dans le cadre du soutien à l'économie d'énergie mis en place par la plateforme de rénovation énergétique du lunévillois avec les quatre communautés de communes.

Conseils gratuits auprès des particuliers

À la chapelle des arts d'abord, toutes les explications ont été données pour accéder aux conseils gratuits de techniciens qualifiés, neutres et dans une démarche non marchande. « Lors de nos visites, chez les particuliers intéressés, nous effectuons un examen de l'ensemble du coût d'énergie de l'habitation. Nous préconisa-



La température très fraîche dehors a permis de révéler des failles dans l'isolation des constructions.

tions pour améliorer la situation sont complétées par la présentation des aides possibles et une liste d'entreprises partenaires locales en mesure de réaliser les travaux ». Des questions concernant la rentabilité des investissements, mais aussi des exemples locaux d'efficacité des procédés modernes d'isolation, ont alimenté les échanges.

Des caméras thermiques

Après un premier test sur

les ouvertures de la chapelle, depuis l'intérieur, le parcours nocturne permettait de visionner en couleurs, différents bâtiments, rue saint-Pierre, place Vanat, quartiers de la gare ou du Madru.

Les caméras thermiques ont matérialisé une perception de la qualité des isolations, ou leur absence.

Toutes informations sont disponibles en mairie, ou auprès de la CC3M : cedric.trochatn@cc3m.fr.

26/01/2020

Lunéo : du changement depuis cette semaine

Depuis le début de la semaine, de nouveaux arrêts mais également une desserte au pied de la gare et un réseau de depositaires étendu sont disponibles sur le réseau de transports en commun Lunéo.

Maintenant que les travaux de la gare sont bel et bien terminés, le réseau Lunéo repositionne cette semaine ses arrêts du centre-ville (« Léopold », « Jeanne d'Arc », « Hôpital »). Après 18 mois de déviation, le réseau a également identifié quelques sujets pour pérenniser des trajets et mettre en place de nouveaux arrêts.

De nouveaux arrêts

Depuis cette semaine, un nouvel arrêt « L'Écosseuse » a été créé du côté de la zone commerciale de Moncel-lès-Lunéville. Un arrêt « Cadets » a été créé en vis-à-vis de celui existant, afin de faciliter la desserte en bas de la rue Boutet-de-Monvel. Le lycée du



De nouveaux arrêts sont désormais desservis par les bus Lunéo. Photo ER/Corinne CHABEUF

même nom bénéficie, quant à lui, d'un nouvel arrêt « Boutet-de-Monvel », en complément de l'existant.

Par ailleurs, un nouvel arrêt rue

de Villers appelé « Castara », sur la ligne 2, permet de se rapprocher du centre-ville et notamment du cinéma Cinéfun!

À noter également la mise en

place d'un arrêt devant l'hôtel de ville, à quelques pas seulement des commerces du centre.

Une desserte au pied de la gare

Pour être en connexion avec le réseau TER et notamment répondre aux déplacements multimodaux, l'arrêt « Gare » est de retour rue Rivolet, avec deux arrêts en vis-à-vis.

Recharger sa carte

Le réseau de depositaires est étendu afin, notamment, de simplifier l'accès à l'information et au changement de son titre de transport.

S'il était d'ores et déjà possible de recharger sa carte dans les deux noms de la grande distribution que sont Cora ou Leclerc, c'est également possible aussi auprès de l'enseigne Intermarché, à Chanteheux, ou encore à la Maison du tourisme.

Ces services sont également digitaux et disponibles sur www.bus-luneo.com

20/02/2020

Conserver le maintien des réseaux de transport existants

Transport en commun, transport à la demande, transport à la personne en fonction des besoins de chacun. Sur le territoire du Lunévillois, l'offre des réseaux de transports existant est maintenue malgré le Covid-19. Avec une attention toute particulière portée aux gestes de protection face au virus.

Président du Pays du Lunévillois, Hervé Bertrand, en accord avec les élus du territoire et des transporteurs, a fait le choix, depuis le 16 mars, de maintenir les réseaux de transports existants. « Ce service est indispensable pour nombre de nos concitoyens et je remercie le professionnalisme des équipes de terrain, les chauffeurs tout particulièrement, qui assurent ce service public pendant cette période particulière d'épidémie », déclare Hervé Bertrand. « Toutes les règles sanitaires

ont été prises pour permettre la poursuite de l'offre. Depuis le 16 mars, pour éviter au maximum les contacts, aucun titre de transport n'est nécessaire pour effectuer un trajet. Les véhicules sont désinfectés tout au long de la journée (par de montée/descente) par les chauffeurs et les véhicules et un nettoyage complet est effectué tous les soirs. La place à côté de derrière le chauffeur est condamnée ».

Pour le réseau « Lunéo », qui dessert les communes de Lunéville - Chanteheux - Moncel-lès-Lunéville. Jolivet, il fonctionne avec le maintien des horaires et services des lignes 1 et 2 avec arrêt des services à 19 h 30, heure de fermeture des grandes surfaces.

Le transport à la demande, pour les communes de Bénaménil, Chanteheux, Chenevières, Croismare, Hériménil, Jolivet, Lanueuveville-aux-Bois, Larosne, Manonviller, Marainviller,



L'offre de transport « Lunéo » est maintenue sur la ville de Lunéville et son secteur. Photo d'archives ER

Moncel-lès-Lunéville, Rehainviller, Saint-Clément, Thiébauménil et Vitrimont est maintenu. Pour les autres secteurs, les tournées ont été adaptées et sont déclenchées « même pour une personne alors qu'il en faut deux en temps normal » : secteur Einville au Jard - CC du Pays du Sânon : les mardis et samedis matin (ou au besoin,

Plus d'infos au 0800 607 062.

28/03/2020

Le Pays du Lunévillois se prépare au déconfinement

Le Pays du Lunévillois prépare actuellement le déconfinement pour ses agents, les usagers du transport et la perspective de réouverture des lieux d'accueil du public dans les bureaux d'information touristique. « Dès le 16 mars, toutes les règles sanitaires ont été prises pour permettre la poursuite de l'offre, rappelle le président Hervé Bertrand. Ainsi, les lignes régulières Lunéo et le transport à la demande TEDIBUS permettent à nombre de Lunévillois un service quotidien principalement pour se rendre sur leur lieu de travail ou pour des achats alimentaires ».

Le Pays du Lunévillois a ainsi commandé du gel hydroalcoolique et 3 000 masques en tissu lavables et réutilisables à destination des usagers des transports et de ses agents. « Ces masques, fabriqués dans les Vosges, répondent aux normes AFNOR et seront livrés avant la fin mai » Des équipements qui devront être utilisés « en complément des gestes barrières indispensables à la non-

propagation du virus ».

Toutes les demandes spécifiques sont étudiées au cas par cas. « L'ensemble des autres missions du Pays du Lunévillois sont assurées dans le respect des consignes gouvernementales, poursuit Hervé Bertrand. Les habitudes de travail, liées au Contrat Local de Santé et au Conseil Local de Santé Mentale, se traduisent sur le terrain. D'autre part, les porteurs de projets, qui ont sollicité un accompagnement LEADER (fonds européens), profitent de cette période pour parfaire leur dossier avec les équipes. Pour la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique, un contact avec les particuliers a été réalisé pour les rassurer de la continuité du service tout comme les professionnels qui assurent ces chantiers. Le soutien à l'économie locale est et reste une priorité pour les élus du Lunévillois ».

Plus d'infos : 0800 607 062 (service et appel gratuits) du lundi au samedi de 8 h à 18 h.

03/05/2020

Lulu, la voiture branchée

Lulu, ce sont des voitures électriques en autopartage réparties dans les villes et villages de la communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat. Si le confinement a modifié le planning de déploiement, les bornes de recharge sont en cours d'installation dans les communes.

« Lulu », c'est la voiture électrique à disposition des habitants du territoire de la CCTLB (communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat). Enfin, bientôt à disposition car le confinement et la pandémie de Covid-19 ont quelque peu retardé son déploiement.

L'opération a été voulue par la collectivité première Intercommunauté à proposer un service d'autopartage électrique de cette ampleur sur un territoire rural de près de 45.000 habitants.

40 Zoé et 2 Kangoo

Le lancement et la livraison des « Lulu » étaient initialement programmés le 6 avril dernier. Le confinement a retardé la mise à disposition des



Les véhicules électriques Lulu seront déployés sur tout le territoire de la communauté de communes. Photo d'archives ER/Dieter HUMBERT

42 véhicules électriques en autopartage répartis dans les villes et les villages de l'intercommunalité du sud de la Meurthe-et-Moselle.

Chaque commune dans laquelle Lulu sera déployée disposera d'une borne de recharge

et d'un espace réservé. Pour réserver une voiture, il suffira de s'inscrire en ligne et tout sera compris dans le prix : la location, l'assurance, l'entretien et le nettoyage. Un atout non négligeable sur un territoire où la mobilité reste l'un des

points faibles, notamment chez les jeunes.

Visant à encourager les déplacements collectifs et alternatifs à la voiture individuelle, Lulu doit aussi permettre de réduire la pollution, les véhicules étant 100 % électriques

et liés avec Enercoop, un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable.

La société garantit ainsi la traçabilité de son approvisionnement en électricité d'origine 100 % renouvelable. Les véhicules mis à disposition seront des Renault : quarante Zoé et deux Kangoo.

Des tarifs de location dégressifs en fonction de la durée

Si les bornes de recharge sont d'abord installées pour permettre la recharge des véhicules en location, elles permettront également à chacun de recharger sa voiture électrique personnelle.

Les 50 bornes de recharges installées sur le territoire doivent en effet permettre de recharger simultanément deux véhicules électriques : celui en autopartage et un autre véhicule, hybride ou rechargeable.

D'ici peu, une grande campagne de communication doit permettre d'informer le public sur cette nouvelle possibilité de location dont les tarifs varieront de 5 à 5 € de l'heure, les tarifs étant ensuite dégressifs.

A.A.

01/06/2020

Relever le défi de la mobilité : au boulot, j'y vais autrement

Pour la première fois, le pays du Lunévillois rejoint les territoires qui participent au « Défi Mobilité » organisé dans le cadre des semaines européennes de la Mobilité du 14 au 27 septembre.

Durant cette période, chaque travailleur sera invité à « aller au boulot autrement ». En vélo, en covoiturage, en marchant, en transport en commun, chacun tentera de changer ses habitudes pour une durée librement choisie.

Pour participer à cette vaste opération de sensibilisation, on peut devenir référent dans

son entreprise, établissement, équipe, ou groupe en s'inscrivant à l'adresse suivante : <https://defi-jyvais.fr/inscription-referent/>. L'objectif est de mobiliser un maximum de personnes pour lutter contre le fait d'être seul dans sa voiture.

À long terme, après avoir goûté à des modes de transport alternatifs et/ou collectifs, l'objectif est bien de les pérenniser quand cela sera possible.

Pour plus de précisions, des contacts sont possibles à la Communauté de communes de Vezouze en Piémont (tél. 03 83 42 46 46 ou au Pays Lunévillois tél. 03 83 77 61 63).



Les aires de covoiturage doivent faciliter la mobilité.

01/09/2020

Et si vous vous déplaçiez autrement que seul en voiture ?

Comment se déplacer autrement dans le pays du Lunévillois ? Tel est le principe du défi « Au boulot j'y vais autrement », piloté par l'association Vélo et mobilités actives Grand Est, et développé, du 14 au 27 septembre sur tout le territoire du Lunévillois.

C'est un défi. Il a été créé en Alsace il y a dix ans mais il se développe aujourd'hui sur toute la région Grand-Est avec le support de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Vingt-quatre territoires sont partenaires dont celui du Pays du Lunévillois.

Plusieurs solutions sont proposées pour éviter de prendre, chaque matin, son véhicule personnel (et souvent thermique) pour se rendre au travail. Le défi, appelé « Au boulot, j'y vais autrement », est programmé du 14 au 27 septembre. Il est là pour prouver qu'il est possible de se déplacer de façon différente sur le territoire.

« Dans le cadre de la compétence transports et mobilité dévolue au pays du Lunévillois depuis janvier 2018, nous cherchons à gérer du transport collectif mais aussi tout ce qui touche au déplacement des gens, à vélo ou à pied par exemple, atteste Odile Begorre-Maire, directrice du pôle d'équilibre territorial et rural (PÉTR). C'est la première fois qu'on s'inscrit sur ce défi et nous avons choisis les déplacements en lien avec le travail dans la mesure où le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle s'occupe de toute la partie collège. On ne voulait



Le train peut être l'une des alternatives à la voiture individuelle, avec treize gares sur le territoire du Lunévillois. Photo ER(A.A).

pas trop s'éparpiller pour cette première. »

Petits trajets ou voyages plus longs

La marche ou le vélo concernent les trajets de moins de 5 km. Les vélos à assistance électrique ont actuellement le vent en poupe mais leur location est aussi possible notamment à la maison du tourisme, tant à Lunéville qu'à Baccarat.

Pour les trajets plus longs, les transports en commun peuvent permettre de faire une croix (même temporaire) sur la voiture individuelle en utilisant les quatre lignes TER et les treize gares réparties sur le territoire du Lunévillois.

Les services de bus « Pluto », le bus à la demande « Tédibus » ou encore les deux lignes de transports urbains sur Lunévil-

le et ses villages alentours permettent de rejoindre les gares assez rapidement.

Covoiturage et voitures électriques

Si, du fait de l'éloignement, des horaires non-adaptés ou de l'absence de transports en commun, l'utilisation de la voiture personnelle s'impose, il est aussi possible de favoriser le covoiturage en utilisant l'une des vingt aires de covoiturages situées sur le territoire lunévillois, après une mise en relation grâce aux plates-formes de covoiturage existantes (Klaxit ou Mobicoop notamment).

C'est l'occasion aussi d'utiliser les voitures électriques « Lulu », mises en place avec le soutien de la communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat, dont le fonc-

tionnement a été présenté durant tout l'été dans le secteur.

Autre source de motivation à changer ses habitudes en termes de mobilité et à participer au défi : cette année, les kilomètres parcourus seront convertis en dotation financière au bénéfice des personnels soignants.

Adeline ASPER

Plus d'infos : defi-jyvais.fr ou www.pays-lunevillois.com

4

Le nombre d'équipes du Lunévillois inscrites au défi. D'autres sont espérées d'ici le 14 septembre, date du lancement de l'opération.

« Au boulot, j'y vais autrement », il faut s'inscrire



Le territoire de Vezouze en Piémont ne manque pas d'aires de covoiturage.

Bien que la CCVP mène depuis plusieurs mois une importante réflexion sur la mobilité en rural, le défi lancé par le Pays lunévillois « Au boulot, j'y vais autrement » ne semble pas rencontrer une forte adhésion parmi les entreprises, associations, et groupes divers de Vezouze en Piémont. Au 3^e jour de ce défi qui se tient jusqu'au 27 septembre, une seule équipe constituée de salariés de Lorraine Énergies Renouvelables s'est inscrite. « Il n'est pourtant pas encore trop tard pour le faire », précise Angélique Moutenet, ambassadrice mobilité au Pays lunévillois où 5 équipes sont inscrites. « Il n'y a pas d'engagement sur la durée du défi et on peut aussi constituer une équipe avec sa famille et ses proches, pas forcément avec des collègues », ajoute-t-elle avant d'évoquer les petits cadeaux écolos qui seront remis aux gagnants : sachets de graines de fleurs mellifères locales, pots en terre cuites, autocollants sans plastique. Le nombre de kilomètres parcourus sans voiture sera converti en dons reversés aux hôpitaux de Mulhouse et sa région pour la construction d'abris à vélos conçus pour le personnel et les visiteurs. Au-delà de ces gestes symboliques, l'objectif est de sensibiliser de manière ludique aux changements d'habitudes et de comportements sur la mobilité sur le territoire lunévillois.

S'inscrire par équipe (3 personnes au moins) au 03.83.77.61.63.

19/09/2020

08/09/2020

Développement durable, une journée pour tout découvrir

Le centre-ville regorgeait ce mardi de stands et d'ateliers qui démontrent que le développement durable, c'est aujourd'hui une réalité dans le Lunévillois, avec des actions simples au quotidien.

Céline habite à Jolivet et travaille dans le secteur de l'avenue de la Libération où elle gare facilement son véhicule. Pour la seconde semaine, elle a troqué sa voiture contre son vélo pour ce trajet quotidien. Avec d'autres collègues, elle participe au défi « Au boulot, j'y vais autrement », lancé pour la première fois dans le Lunévillois.

« C'est une question d'organisation : cela me prend quelques minutes de plus. Et c'est agréable de faire du vélo », note la jeune femme, qui effectuait jusqu'alors occasionnellement ce déplacement en deux roues.

Voici l'une des actions très concrètes à découvrir lors de la grande journée de sensibilisation baptisée « Mon territoire durable » qui était proposée place Léopold, jardin Bony et parking Lhuillier, ce mardi.

Location de vélos

Sur le stand du Pays du Lunévillois consacré à la mobilité, des vélos jaunes électriques loués aux touristes dans les maisons du tourisme. « Mais nous avons eu de la demande ce mardi pour une location de plus longue durée. Nous allons étudier la question pour le proposer à la semaine ou au mois », explique Angélique Moutenet, ambassadrice mobilité dans la collectivité.

À quelques mètres de là, l'une



Des petits gestes pour laisser un monde meilleur aux jeunes générations. Photo ER/Corinne CHABEUF

des « Lulu » est présentée. Les 42 voitures électriques en autopartage à la demande ont commencé à circuler le 7 septembre dans le Lunévillois. « Il y a 110 déjà utilisateurs d'inscrits », note Adrien Laroque.

17 heures de formation au vélo

Parking Lhuillier, VéloLun'accueillait des élèves, du CE2 au CM2, pour apprendre à circuler sur leur circuit routier, tout comme ils le font avec les écoliers en CM2 de l'agglomération lunévilloise, mais aussi d'Azerailles et de Vathiménil qui bénéficient de 17 heures de formation à deux roues.

Préserver la biodiversité

Le développement durable, c'est aussi préserver la biodiversité comme le fait la LPO (Ligue de protection des animaux). Elle présentait des mangeoires à faire à la maison avec une simple bouteille de plastique et ainsi aider à l'alimentation hivernale des oiseaux non migrateurs.

Il y avait aussi des nichoirs en bois pour permettre à certaines espèces de nicher, faute d'arbres de taille suffisante dans les lotissements et tout autre lieu avec des plantations récentes. Les agents du service parcs et jardins apprennaient aux enfants à reconnaître des insectes qui nous entourent.

Avec Recyclun et l'éco appart, les promeneurs apprennent à réaliser un sac en tissu à l'aide d'un vieux tee-shirt et sans machine à coudre (en réalisant des nœuds !) et un tawashi, une éponge tressée, composée de vieux textiles.

Les écoliers ont défilé sur la scène du tri, un pastiche de scène du crime proposé par Véolia et imaginé par Marcel Côme. Et les adultes ont pu se renseigner sur la rénovation énergétique de leur logement, une action accompagnée techniquement, administrativement et financièrement par le Pays du Lunévillois et ses quatre intercommunalités.

Corinne CHABEUF

23/09/2020

700 km économisés par LER

Charli, Guillaume, Stéphane, Pierre, Guillaume et Théo peuvent être fiers : les membres de Lorraine Énergies Renouvelables (LER) qui ont participé au défi « Au boulot, j'y vais autrement » ont réussi à « économiser » près de 700 km qu'ils parcouraient habituellement en voiture chaque semaine.

Le défi « Au boulot, j'y vais autrement » est organisé par le Pays Lunévillois. Le siège social de LER est implanté rue de Voise à Blamont mais les six membres de l'association travaillent et habitent dans l'agglomération nancéienne. C'est donc sur ce territoire qu'ils ont tenu leur pari.

Étudiant en cogestion des énergies renouvelables à la faculté de sciences de Villers, Guillaume, le Vandopérien, allait tous les jours à la faculté en voiture.

Depuis, le jeune homme se déplace à pied et trouve une grande cohérence dans sa démarche. « En cours, on nous parle souvent de l'émission des gaz à effets de serre. Cette semaine, j'en ai émis beaucoup moins. Je me suis senti plus utile et, surtout, en cohérence entre la théorie des enseignements et ma pratique dans la vie quotidienne. »

Mieux, s'étudiant à pris goût au



Guillaume, Charli et Théo, trois des six membres de l'équipe de LER qui ont participé au défi : « Au travail, j'y vais autrement ».

fait de se lever plus tôt pour se déplacer et il va poursuivre sa démarche après la clôture du défi à la fin du mois.

« En plus, j'en ai parlé à des copains qui pourraient me rejoindre. » Une opération boule de neige qui se poursuivrait dans la durée.

Favoriser la mobilité douce

Quant aux autres membres de LER, ils se sont organisés pour utiliser davantage les transports en commun, se donner des rendez-vous pour covoiturer et pren-

dre le vélo plutôt que le tram.

Ils sauvent ainsi l'honneur du territoire de Vexoute en Flémont sur lequel aucune autre équipe n'a tenté de relever le défi. Il est vrai que l'isolement des ruraux, les distances plus longues à parcourir pour aller au boulot et la faiblesse des offres de transport en commun et de mobilité partagée sur le territoire rendent les démarches plus difficiles.

La CCVP continue néanmoins de poursuivre son travail pour y favoriser la mobilité douce et écologique.

01/10/2020

« Trouver des solutions qui font consensus »

Nouveau président du Pays du Lunévillois, le maire de Vigneulles, Philippe Daniel, fait le point sur son élection mais également sur les grands enjeux qui seront au cœur du développement du pays du Lunévillois durant ces six prochaines années.

Philippe Daniel, vous êtes maire de Vigneulles mais également président de la CC3M. Vous voilà depuis peu président du Pays du Lunévillois où vous succédez à Hervé Bertrand. Pourquoi cette volonté de prendre la présidence du Pays ?

A vrai dire, on est venu me chercher et je n'avais pas forcément cette ambition. Les dernières élections à la CCTLB ont inévitablement eu des conséquences sur le Pays,

qui a un rôle majeur sur certaines actions, même si nos concitoyens se posent parfois la question : pourquoi la commune, pourquoi la communauté de communes et pourquoi le Pays ? Je veux leur dire que les trois ont leur place. On me reconnaît un caractère assez consensuel et je veux travailler dans un esprit d'équipe. Je ne renie pas du tout ce qui a été fait sur le mandat précédent et on a tous fait du très bon boulot.

La mobilité est un des dossiers principaux du Pays du Lunévillois. Comment comptez-vous agir sur un territoire aussi diversifié, avec son centre qu'est Lunéville et des zones très, voire hyperrurales ?

C'est toute la difficulté. Nous avons ce dossier de la mobilité pour l'ensemble du territoire



Philippe Daniel, président du Pays du Lunévillois. Photo ER/Adolène ASPER

avec des communes qui n'ont rien à voir les unes avec les autres. Il n'est pas simple de trouver des solutions pour des villages éloignés. Certains en ont besoin, d'autres pas. C'est compliqué de trouver des

solutions qui font consensus et cela va être l'un des objectifs de ces six prochaines années.

Durant le mandat précédent, vous vous êtes beaucoup occupé de la rénova-

tion énergétique des bâtiments. Où en est-on sur ce sujet ?

Nous avons fait un excellent travail avec des retombées chez les particuliers grâce aux conseils neutres que peut apporter le Pays sur les priorités en termes de rénovation énergétique sur l'habitat privé. Mais nous sommes également à disposition des communes, avec un accompagnement dans les financements.

Le volet « tourisme » sera également un des enjeux forts de ces prochaines années !

Je suis convaincu qu'on peut le développer encore davantage. L'engouement sur les déplacements doux, avec le vélo électrique, doit nous permettre de réfléchir sur le sujet.

Propos recueillis par Adolène ASPER

17/10/2020

BACCARAT Urbanisme

Le quartier de la gare se métamorphose

Dans le quartier de la gare, les travaux ne prennent pas de retard. Christophe Frenot, le responsable des Services techniques de la ville, le confirme : « Le chantier, très bien coordonné, avance selon les prévisions... ». Les plus curieux, en visite sur les lieux, peuvent imaginer ce que sera l'endroit sera d'ici quelques semaines.

Très prochainement, et pendant environ deux semaines il ne sera plus possi-

ble de traverser la voie ferrée. De la rue de Verdun, on pourra rejoindre la rue du Général-Rouillois mais l'accès aux rues du Parc, du XX^e bataillon et de la Liberté ne sera pas autorisé. De la rue du Parc, en revanche, il sera possible d'aller rue de la Liberté et rue du XX^e bataillon. Et réciproquement.

Des perturbations passagères mais nécessaires pour mener à bien le chantier.



Les travaux dans le quartier de la gare n'ont pas pris de retard.

21/10/2020

BLAMONT Environnement

Une borne électrique installée place de l'hôtel de ville



Une borne électrique installée place de l'hôtel de ville.

Deux symboles dessinés sur le sol de la place de l'hôtel de ville ont intrigué récemment les habitants du quartier.

Ils indiquent la présence depuis quelques jours d'une borne de recharge pour véhicules électriques. Il n'est pas certain que beaucoup d'habitants du Blamontois possèdent déjà ce type de véhicules, mais ce point de ravitaillement sera bien utile pour les usagers locaux et les automobilistes de passage qui auraient besoin de recharger

leurs batteries.

Pour cela, il convient de disposer d'un pass délivré par la société Izivia après inscription en ligne sur le site <http://izivia.com>.

Le coût du rechargement est de 0,50 € par demi-heure (tarif unique sur tout le département). Ce Pass donne accès à plus de 100.000 bornes de ce type. Cette installation fait partie de la politique de « territoire à énergie positive pour la croissance verte », initiée par le Pays Lunévillois.

22/10/2020

Une baisse des tarifs de l'eau a été votée

Energie partagée

Etienne Maire, technicien au Pays du Lunévillois, spécialiste en énergie partagée, est venu expliquer son rôle pour la recherche d'économie sur les énergies utilisées dans les bâtiments communaux. Il sera chargé d'assister la commune dans le cadre de la rénovation du bâtiment école.

Tarif eau 2021

Après avis de la commission eau, le conseil municipal fixe les tarifs du m³ de la manière suivante : le branchement eau passe de 18 € à 20 €. Le mètre cube eau jusqu'à 1000m³ passe de 0,85 € au lieu de 0,82 € et, au-delà de 1000m³ passe de 0,80 € au lieu de 0,78 €

Investissement eau

Après rencontre entre l'Adjoint chargé de l'eau et un conseiller spécialiste en informatique, la commune demande à Veolia de revoir son devis de modernisation communication station de pompage - réservoir (détection

et signalement plus rapides des anomalies sur le réseau). Ce nouveau devis n'étant pas parvenu, la décision du conseil est reportée à novembre.

Vote des subventions aux associations

Elles sont votées à l'identique de l'année 2019. Par ailleurs, la commune adhère à diverses associations :

> Fondation du patrimoine : coût adhésion 55 €

> Association Massif Vosgien : coût adhésion 60 €

Coupe de bois

Le conseil municipal accepte l'assiette des coupes à exploiter en 2021, il s'agit de coupes effectuées dans les parcelles 10 et 11 pour un total de 334m³ y compris houppiers.

Paiement en ligne trésorerie

Afin de faciliter le paiement par les particuliers, la commune adhère au paiement en ligne Payfip, mis en place par le CD54.

Vente bâtiment SIVOM du Cristal

Le conseil municipal accepte de recevoir la somme de 5 340,81€ du Sivom, produit de la vente du bâtiment crèche et garderie située à Baccarat rue de Humbépaire.

Divers

> Repas des anciens : Pour remplacer le repas des anciens, un colis sera distribué avec des produits achetés sur le marché du terroir (enveloppe réservée à cette opération 2500€).

> SIVU Pays de Badonviller : La commune est favorable à la vente du terrain de l'Opéra des Lunes.

> Réunion assainissement : Lors d'une réunion tripartite commune, CCTLB, maître d'œuvre, la commune se dirige, sauf avis contraire de l'agence de l'eau, vers une seule station d'épuration à Merviller avec remontée des eaux de Criviller à Merviller.

22/10/2020

Une cartographie des tests antigéniques sur le Lunévillois

Les fêtes de fin d'année approchant, de nombreuses personnes vont souhaiter bénéficier de tests antigéniques pour connaître leur statut vis-à-vis de la Covid-19. La cellule de veille de la comcom du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) a dressé la liste des professionnels proposant ces tests.

Pour la cellule de veille Covid de la communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB), la possibilité que de très nombreuses personnes souhaitent consulter afin de bénéficier de tests antigéniques pour connaître leur statut vis-à-vis de la Covid-19 est forte. Réunissant représentants de l'État, Agence régionale de santé, élus, et professionnels de santé, la cellule a donc souhaité anticiper ces demandes.

Un important travail réalisé par l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) pharmaciens, le Pays Lunévillois et le centre hospitalier de Lunéville a permis de recenser tous les professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers, masseurs-kinés



De nombreuses personnes demandent à se faire tester avant les fêtes. Photo ER/Didier HUMBERT

thérapeutes) qui sont en mesure de réaliser ces tests antigéniques dans le Lunévillois.

Maintien des gestes barrières avant tout

Coordonnateur de la cellule de veille, le docteur Pierre-Jean Courbey insiste toutefois sur la négativité de ces tests antigéniques « qui ne sont qu'une photo à l'instant T, ne dispense en aucune manière des mesures préventives de distanciation, de l'utilisation de

solution hydroalcoolique et du port du masque ».

Par ailleurs, il faut noter que pour ce type de test, il existe un certain pourcentage de faux négatifs « alors que l'on est bien porteur du virus et contagieux. Un deuxième test, sept jours plus tard, peut donc s'avérer nécessaire. Avant tout, il faut également rappeler que la négativité du test ne dispense en rien des mesures de protection vis-à-vis des personnes, en particulier des

plus âgées de nos familles ! »

Didier HUMBERT

Le listing des professionnels de santé habilités à faire ce dépistage Covid-19 est disponible sur les sites de la CCTLB et du Pays Lunévillois.

Retrouvez la cartographie des lieux où sont pratiqués, sur rendez-vous, ces tests antigéniques Covid-19 durant les fêtes de fin d'année 2020 sur notre site : www.estrepublikain.fr

18/12/2020